

La Chambre de Commerce revendique l'implantation d'une aluminerie à Montmagny



M. Denis Gaudreau, président de la Chambre de Commerce de Montmagny et administrateur Conseil économique de Montmagny.

Par Claude MARCHAND

Montmagny a souvent été considérée comme un site idéal pour les projets industriels d'envergure et dans cette perspective l'implantation d'une aluminerie dans la région de Montmagny permettrait une décentralisation de l'économie, chose que prône le Gouvernement du Québec depuis déjà nombre d'années en particulier pour des zones où le taux de chômage est relativement élevé et où le taux de revenu per capita est un des plus bas au pays.

C'est en ces termes que la Chambre de Commerce de Montmagny s'adressait au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, dans une lettre qu'elle lui présentait le 19 novembre dernier et dont copies furent aussi expédiées à M. Julien Giasson, député de Montmagny L'Islet et ministre d'Etat aux Affaires sociales, et à M. Cajetan Gauthier, maire de Montmagny.

C'est avec le plus vif intérêt que la Chambre de Commerce de Montmagny suit l'évolution du projet d'implantation d'une aluminerie dans la région de Québec, mentionne le président de cet organisme M. Denis Gaudreau, et nous désirons vous souligner que la région de Montmagny se prête d'une façon fort particulière à l'implantation d'une telle industrie et du Commerce et l'O.P.D.Q. et des diverses réactions des milieux sociaux et économiques.

M. Gaudreau attire ensuite l'attention du ministre St-Pierre sur les principaux points en faveur de Montmagny comme lieu d'éclosion de ce projet, tels qu'ils

sont ressortis d'une consultation auprès des membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce locale. Ainsi Montmagny, sise à proximité d'un grand centre industriel comme Québec et disposant de vastes terrains, d'un site industriel déjà bien articulé et développé, d'un port de mer pouvant éventuellement recevoir des navires jaugeant 40,000 tonnes au moins, d'un réseau routier et ferroviaire à proximité du fleuve et très approprié, d'une possibilité d'aménagement en énergie électrique, d'une situation géographique répondant aux normes de l'environnement ainsi que d'une main d'oeuvre dotée d'un sens industriel et fort productif, est parfaitement disponible pour l'implantation d'une industrie lourde.

Nous nous permettons donc, poursuit le président de la Chambre de Commerce, de revendiquer Montmagny comme étant le site par excellence d'une éventuelle aluminerie avec l'espoir de recevoir une réponse favorable qui permettrait une amorce de discussion et d'étude pour réaliser ce projet qui fera l'orgueil de notre région et de notre province, tout en améliorant les conditions de vie sociale et économique de nos concitoyens.

M. Gaudreau termine sa lettre en sollicitant du ministre de l'Industrie et du Commerce une rencontre, à laquelle participeraient les représentants de la Chambre de Commerce et les autorités de la Cité de Montmagny, dans le but avoué de faire valoir la région comme lieu avantageusement accessible à l'industrie lourde.

Les mesures de harcèlement se poursuivent à la Régionale Pascal-Taché

par Denise L. Bleney

Suite aux offres patronales "provocatrices" reçues le 7 novembre dernier, le Conseil des délégués du Syndicat de l'Enseignement de Pascal-Taché a exprimé une fin de non-recevoir à de telles offres et ne les considère pas comme une base valable de négociation. Telle est la résultante de la réunion des représentants syndicaux du secteur de l'enseignement à Pascal-Taché, tenue mercredi dernier à St-Jean Port-Joli.

Les enseignants syndiqués de Pascal-Taché rejettent les offres gouvernementales jugeant que celles-ci ne sont qu'un recul sur le dernier décret de 1972. La sécurité d'emploi, la mobilité et les offres salariales sont dérisoires selon eux, et tendent à maintenir l'enseignant dans des conditions de travail pire que celles qu'il a déjà et au détriment des étudiants.

Les mesures de harcèlement qui sont appliqués depuis septembre seront accentuées et d'autres moyens vont s'ajouter dans les écoles de la régionale, tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Les professeurs maintiennent toujours le refus de faire de la suppléance, d'être disponible après les heures de cours, de faire de la surveillance, de la consultation; refus également de noter les présences et les absences des étudiants, rete-

nue des notes et bulletins des élèves, prolongation du temps des récréations, etc...

Voilà ce qui ressort d'une conférence de presse, tenus récemment par Denis Leclerc, président du S.E.P.T. et Gilles Dussault, vice-président et chef d'action au niveau de ce même syndicat.

On se souvient qu'en septembre les enseignants du secondaire ont manifesté contre la situation actuelle dans les écoles, à savoir le trop grand nombre d'élèves par groupe, les surcharges de travail, le manque de professeurs. Par ailleurs, le gouvernement leur offre à présent une augmentation du nombre de périodes d'enseignement de 10% de plus que leur charge actuelle, déjà trop grande, et les oblige également à assumer toutes autres responsabilités connexes. La sécurité d'emploi qui leur est proposé couvre tout le territoire du Québec et l'enseignant n'a que 5 jours pour refuser ou accepter un emploi entre le 1er juillet et le 31 août de la même année. Soulignons que son refus amène immédiatement son congédiement.

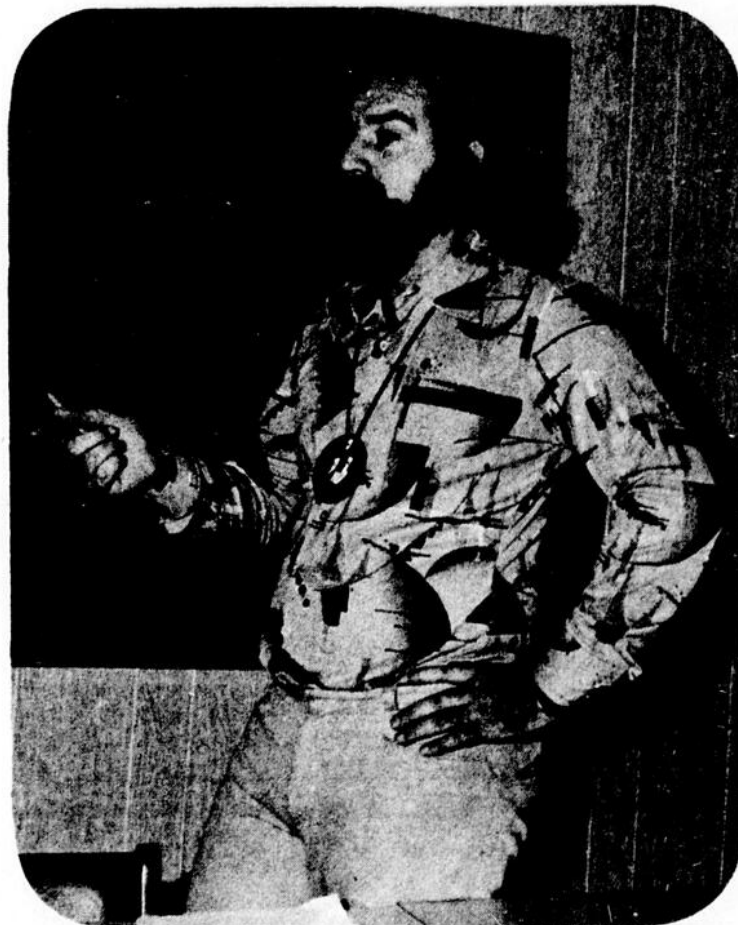
Donc, selon les propositions gouvernementales, l'enseignant se doit d'être toujours disponible peu importe son état civil, et la situation d'emploi du conjoint. De plus, les offres salariales comprennent un maigre 26.5% qui est constitué d'un

rattrapage de 15% alors qu'ils ont droit à 23.5%. La prolongation du décret actuel leur accorderait 33.9% au 30 juin 76 alors que l'offre pour 76-77 n'est que de 8% et de 6% pour 77-78. Le gouvernement n'a entre autre rien déposé sur le traitement des différents types d'enseignants, leur classification, les assurances, le congé de maternité, l'enfance inadaptée et l'éducation permanente.

Le Conseil des délégués de Pascal-Taché rejette donc une offre aussi rétrograde et demande que chacune des commissions scolaires du territoire dénonce les offres patronales déposées par le gouvernement le 7 novembre 75. Un refus de leur part de se prononcer sera interprété par le S.E.P.T. comme un accord avec de telles offres.

Entre-temps les représentants du Syndicat des enseignants de Pascal-Taché demeurent à la disposition des comités de parents et des comités d'école pour leur expliquer les demandes des enseignants.

Au moment de mettre sous presse, les enseignants de Pascal-Taché comme ceux de plusieurs autres régionales se préparaient à demander la conciliation. Ils auront donc droit de grève légale dès février. Toutefois M. Leclerc est d'avis que les enseignants n'aimeraient pas être obligés d'employer un tel moyen de pression.



M. Denis Leclerc, président du Syndicat de l'Enseignement Pascal-Taché est d'avis que les offres actuelles respectent intégralement les mesures anti-inflationnistes de Trudeau. "Si l'injustice est humaine, combattre l'injustice est encore plus humain". Telle est la position du syndicat des enseignants.

Les employés de soutien de Pascal-Taché refusent les offres gouvernementales

[J.P.O.] Réunis en assemblée générale mardi dernier, une centaine d'employés de soutien membres du syndicat des employés des Commissions Scolaires de La Régionale Pascal-Taché ont refusé unanimement les dernières offres du gouverne-

ment dans le cadre du renouvellement de leur convention collective échue depuis le 1er juillet. Ces employés syndiqués jugent nettement insatisfaisantes les offres salariales faites par l'employeur. Outre le fait que la demande syndicale d'un salaire mini-

mum de \$165,000 par semaine n'a pas été considérée par le gouvernement, ceux-ci estiment que l'offre salariale de 26% ne représente en fait qu'une augmentation réelle de 8% parce que 17% de l'offre est déjà acquis par les syndiqués. Outre le litige sur les

clauses salariales, les employés de la régionale, membres du front commun du secteur public et para-public demandent au gouvernement de changer d'attitude et de négocier les clauses normatives avant de s'attaquer aux questions salariales.

Selon le président du syndicat, M. Denis Bérubé, il n'est pas question d'accepter les dernières offres du gouvernement parce que cela serait moins avantageux que de prolonger la convention actuelle. Suite à leur prise de position, les syndiqués ont mandaté leur exécutif et la CSN pour mettre de l'avant les moyens de pressions nécessaires afin de forcer le gouvernement à modifier ses offres. Déjà, des ralentissements de travail ont eu lieu dans diverses écoles de la région. Par ailleurs, les employés syndiqués de la régionale

Pascal-Taché se sont prononcés, mardi dernier, contre l'application des mesures anti-inflationnistes du gouvernement Trudeau qu'ils jugent anti-ouvrières et anti-sociales. Le syndicat des Employés des Commissions Scolaires de la Régionale Pascal-Taché est affilié à la CSN et compte quelque 175 membres regroupés dans cinq commissions scolaires de la régionale.

Les employés de l'hôpital de St-Jean Port-Joli disent non aux propositions du gouvernement

(J.P.O.) Réunis en assemblée générale annuelle le 17 novembre dernier, les membres du syndicat des Employés de l'Hôpital de St-Jean Port-Joli ont refusé les propositions gouvernementales dans le cadre du renou-

vellement de leur contrat de travail. Ces travailleurs jugent insuffisantes les offres salariales du gouvernement et estiment qu'elles causent des inégalités dans les diverses classifications. De plus, ces

employés syndiqués, qui sont membres du front commun du secteur public et parapublic refusent le salaire minimum de \$127,00 offert par l'employeur. On sait que le front commun demande un salaire minimum hebdomadaire de \$165,00.



LA CORPORATION DU VILLAGE DU BAS-CANADA ACHETE LE MOULIN BANAL DES AULNAIES. La Corporation du Village du Bas-Canada Inc. se portait acquéreur du moulin banal des Aulnaies et de ses dépendances qui, jusqu'ici, étaient la propriété de M. Louis-de-Gonzague Pelletier, du Village des Aulnaies, pour le prix de \$40,000.00. L'acte notarié a été signé en l'étude de Me Roméo Roy, de La Pocatière, le jeudi 6 novembre dernier. De ce fait, la Corporation posait un geste historique en rattachant au domaine seigneurial, après 94 ans, le moulin banal qui, depuis le 8 février 1881, avait été vendu par Madame Paschal-Amable Dionne [Louise-Whilmine Boisseau] seigneuresse, à MM. Joseph et Michel Francoeur, de St-Roch des Aulnaies. Dix propriétaires s'étaient succédés depuis lors et la famille Pelletier, pour sa part, avait conservé le moulin banal durant les vingt-six dernières années. Lors de la signature de l'acte notarié, on remarquait, de gauche à droite: Roland Martin et Marcel Létourneau, respectivement secrétaire-trésorier et président de la Corporation; M. Louis-de-Gonzague Pelletier et Me Roméo Roy, notaire. [Photo: Raymond Boutet].

En congé forcé

(J.P.O.) 565 étudiants de l'École Secondaire de La Pocatière ont été privés de cours vendredi dernier alors que plusieurs professeurs ne se sont pas présentés au travail pour cause de mala-

die. Outre la prise de congés de maladie par plusieurs professeurs en même temps, les 82 enseignants de l'École Secondaire de La Pocatière ont adopté divers autres moyens de pression pour forcer l'employeur à modifier ses offres. Signalons entre autres le refus de faire de la surveillance et de prendre les présences aux cours.

Devant le fossé existant entre les offres de l'employeur et les demandes syndicales, les employés de l'hôpital ont demandé la conciliation et ont résolu d'utiliser tous les moyens de pressions nécessaires, pouvant aller jusqu'à la grève, pour forcer le gouvernement à reconsidérer ses propositions. Au cours de la même assemblée, les syndiqués se sont également prononcés contre les mesures anti-inflationnistes du gouvernement Trudeau.

Le syndicat des Employés de l'Hôpital de St-Jean Port-Joli regroupe 52 membres et est formé des infirmières-auxiliaires, des employés de soutien et du personnel du CLSC des Trois-Saumons. Ce syndicat compte un nouvel exécutif qui a été élu lundi dernier. Mme Lorraine Bosse a été élue présidente, tandis que Christiane Deschênes et Claudette Lebel occuperont respectivement les postes de secrétaire et trésorière. Mlle Diane Caron a été nommée agent syndical.

Cette journée de maladie prise par 17 professeurs faisait partie des divers moyens de pressions adoptés par les enseignants pour protester contre les offres salariales du gouvernement en vue du renouvellement de la convention collective.

Seuls les 565 étudiants du pavillon central de l'école ont été touchés par la "maladie" de vendredi dernier. En effet, 12 des 17 professeurs qui ne se sont pas présentés au travail enseignent à ce pavillon. Devant le fort taux d'absentéisme, la direction a décidé de renvoyer les élèves chez-eux.

Les solutions de rechange

L'Association étudiante presse le Cegep de prendre une décision

(J.P.O.) N'ayant pas obtenu de réponse à une lettre adressée dernièrement au conseil d'administration du Cegep au sujet des solutions de rechange, l'association étudiante de cette institution a décidé d'accroître ses pressions pour que les administrateurs "se branchent" le plus vite possible sur une des solutions de rechange proposée par le ministère de l'Éducation suite à l'annonce d'une non-construction d'un nouveau campus pour le Cegep de La Pocatière.

Le choix consiste pour le Cegep à acheter les locaux actuels, à faire des aménagements intérieurs ainsi que des agrandissements dont il serait propriétaire. A ce sujet, les étudiants n'écartent pas la possibilité d'une

location à long terme si jamais un achat s'avérait impossible. La première démarche de l'association étudiante pour faire raccourcir l'étude sur les solutions de rechange remonte à la fin du mois d'octobre. L'organisme avait alors fait parvenir une lettre au conseil d'administration et dans laquelle il demandait que celui-ci opte pour une des solutions au plus tard le 15 novembre. N'ayant pas reçu de réponse,

les étudiants ont fait parvenir, mardi dernier, un télégramme réitérant leur demande aux administrateurs. Le Conseil d'administration, qui tenait une réunion le soir même, n'a pas pris connaissance du télégramme à cause d'un ordre du jour trop chargé qui a entraîné l'ajournement de la réunion. Lors de la conférence de presse qu'ils ont donné mardi dernier, les membres de l'Association étudiante ont précisé qu'ils accentueraient

leurs moyens de pressions s'ils n'obtenaient pas satisfaction. Les étudiants ne sont pas les seuls à être préoccupés par ce dossier. En effet les employés de soutien et le personnel professionnel ont eux aussi demandé au conseil d'administration de raccourcir l'échéancier d'étude, de remettre un rapport préliminaire le 15 décembre et d'opter pour la solution préconisée par les enseignants. C'est-à-dire l'achat des lo-

caux actuels avec possibilité d'aménagement et d'agrandissements. Pour les professeurs, l'application de cette solution devait être terminée en septembre 1977. Rappelons, en terminant que l'échéancier établi conjointement par le ministère de l'Éducation et le Cegep prévoit que le choix d'une solution de rechange se fera entre le 15 janvier et le 15 février et que le début de l'exécution aurait lieu à l'été 1977.

Les projets PIL dans Kamouraska

L'agent de projet recueille les faits

Cette prise de position a été adoptée par des étudiants du Cegep lors d'une journée d'étude qui s'est tenue mardi dernier et qui avait pour but d'examiner "la détérioration des conditions de vie étudiante" au niveau provincial et local. Outre les sujets d'envergure provinciale tels que le rapport Nadeau et les Prêts et Bourses, c'est l'étude des solutions de rechange pour le Cegep qui a le plus retenu l'attention des étudiants sur le plan local.

(J.P.O.) L'agent de projets du programme Initiatives Locales pour le comté de Kamouraska, M. René Dubé, a été chargé, la semaine dernière, de recueillir les faits relativement aux récentes accusations de favoritisme portées par le Comité d'Action Communautaire de St-Bruno.

C'est à la demande du Centre de Création d'Emplois de Montréal que M. Dubé a été chargé de faire enquête afin de clarifier la situation en ce domaine. On sait que le Comité de Citoyens de St-Bruno conteste la validité de deux projets d'Initiatives Locales et a demandé au ministre responsable de l'application du programme PIL, M. Andras, de faire enquête à ce sujet. L'agent de projet a rencontré, mercredi dernier, le responsable du comité de Citoyens de St-Bruno, M. Jocelyn Dionne, qui lui a remis un document expliquant le pourquoi des accu-

sations de l'organisme. M. Dubé devait possiblement rencontrer, par la suite, les promoteurs des projets contestés, pour faire rapport à ses directeurs en début de semaine; à la suite de quoi le Centre de Création d'Emplois jugera s'il y a lieu de donner suite aux allégations du Comité de Citoyens de St-Bruno. Par ailleurs, un nouvel élément est venu s'ajouter relativement à un des projets contestés, soit celui de

l'OTJ de St-Eluthère qui avait été accordé l'an dernier. Mercredi dernier, M. Claude Nadeau de Ville Pohénégamook, a affirmé sous serment que "durant le temps prévu pour la réalisation des travaux pour lesquels les subventions ont été accordées, j'ai été invité à plusieurs reprises par le promoteur, M. Reynald Pelletier, à rester chez-moi et à ne pas me présenter au travail pour lequel j'étais

engagé". Expliquant qu'il avait quand même reçu son chèque de paye de la même manière que s'il eut travaillé M. Nadeau a déclaré que cette situation était générale et a prévalu pour à peu près tous les autres employés à la réalisation du projet. Un autre projet d'Initiatives Locales du même type a été présenté par le même promoteur cette année. Il semble que le projet soit encore à l'étude.

Les syndiqués de l'Hôtel-Dieu intègrent le Front commun



A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, vendredi dernier, les syndiqués de cet établissement refusaient de porter le traditionnel habit blanc. C'est aussi un moyen de pression préconisé par le Front Commun et le syndicat de la maison.

Les travaux de réparation du H.L.M. sont commencés à Montmagny

(Denise L. Bleney) L'Office Municipal d'Habitation de Montmagny après de longues procédures judiciaires contre l'entrepreneur des logements municipaux de l'avenue Côté (H.L.M.) soit Petitclerc et Daveluy, se voit dans l'obligation d'entreprendre les réparations d'urgence avant la tombée des prochaines neiges.

De ce fait, depuis quelques trois semaines, un contracteur de notre cité bouche les corniches des toitures pour empêcher provisoirement les malheureux dégâts qu'inflige l'hiver aux plafonds de

ces logements. Par ailleurs la Société d'Habitation du Québec est toujours en discussion avec l'O.M.H. et aux dernières nouvelles on apprendait que les expertises présentées par l'ingénieur Robert Després ont été jugées insuffisantes par la S.H.Q. L'O.M.H. prévoit donc engager un architecte pour compléter les plans de rénovation de ces résidences municipales. L'O.M.H. fait tout en son pouvoir, semble-t-il, pour accélérer les négociations mais il est certain que la saison actuelle ne se

prête plus très bien aux rénovations exigées par l'Association des locataires. On se souviendra que cette dernière avait fait des pressions le mois dernier pour accélérer les prises de position de l'O.M.H. avec la S.H.Q. quand aux travaux de redressement en retenant l'argent de leur loyer. Au moment de mettre sous presse les membres de l'Association des locataires se réunissaient, en compagnie de leur procureur Me Jorges Lavoie, afin de juger des prochaines attitudes à prendre face à la situation qui perdure.

Les 3,200 étudiants de Casault renvoyés chez-eux

(D.L.B.) Les étudiants de la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny, au nombre de 3.200 environ,

étaient renvoyés chez eux vendredi dernier après recommandations émises par M. Donald Brisson directeur

de cette maison d'enseignement, à la direction de la régionale Pascal-Taché.

Cette demande du principal a été acheminée suite à l'incapacité de la direction de l'école d'assurer seule la sécurité de ce nombre d'étudiants en périodes de relâchement au niveau de leurs activités scolaires.

Le besoin de surveillance qui se fait sentir depuis quelques jours est dû aux moyens de pressions préconisés par le syndicat des enseignants de la polyvalente suite aux offres patronales émises dernièrement par le gouvernement.

Cinq agents de sécurité assurent donc la surveillance de des activités étudiantes depuis lundi. M. Brisson est d'avis que ce n'est pas le type d'intervention qu'il favorise au niveau d'une école comme la Polyvalente Casault mais vu le refus des enseignants d'en assumer la tâche, la direction se voit dans l'obligation d'agir ainsi pour assurer la sécurité des étudiants et du personnel en place.

Répartition des tâches pour les échevins de La Pocatière

(J.P.O.) Les six échevins du conseil municipal de La Pocatière ont fait le choix, mardi dernier, des comités sur lesquels ils siègeront au cours des quatre prochaines années.

C'est MM. René Brousseau et Jacques Deschênes qui se partageront la responsabilité du comité des Finances. MM. Joseph Fortin et Jacques Laganière siègeront sur le comité de la Sécurité Publique et de la Protection Incendie tandis que les travaux publics ont été confiés à MM. Jean Baptiste Hudon et René Brousseau.

M. André Nadeau et Jacques Laganière seront les

deux échevins à siéger sur la commission des Loisirs tandis que MM. Jacques Deschênes et Jean-Baptiste Hudon seront membres de la commission d'Urbanisme.

Signalons par ailleurs, que M. René Brousseau a été chargé de préparer un règlement de régie interne en vue de faciliter le déroulement des assemblées du conseil.

Parmi les autres points à l'ordre du jour de la réunion de mardi dernier, notons l'ouverture des soumissions pour la construction d'un deuxième réservoir d'eau d'une capacité de 500.000 gallons.

(Denise L. Bleney) Depuis jeudi dernier, le personnel de soutien de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, appartenant à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) protestent contre la mobilité, les conditions de travail et les offres salariales faites par le gouvernement. Ce dernier leur offre la semaine et les heures comprimées, soit 4 jours de travail à 12 heures consécutives; la mobilité à l'intérieur de l'établissement ce qui veut dire qu'une personne rattachée à la cuisine pourrait être appelée à l'entretien ménager selon les désirs de la direction de l'établissement; et un salaire visant l'application intégrale des mesures "Trudeau" contre l'inflation.

Les aides-ménagers, les cuisiniers, les aide-cuisiniers les employés de bureaux, les auxiliaires, enfin tous les syndiqués de cet établissement, mis à part le personnel infirmier, les cadres et les médecins, ont entrepris la semaine dernière des moyens de pression visant à sensibiliser le "monde ordinaire" sur l'implication des mesures anti-inflationnistes de Trudeau. Pour se faire, il refusent de dîner à la cafétéria, certains jours; ils s'habillent en "jeans" laissant de côté le traditionnel

habit blanc; ils ralentissent leurs activités sans toutefois nuire au fonctionnement normal de l'établissement et au bien-être des patients hospitalisés.

Les activités de ce groupe syndical sont à surveiller, puisqu'ils font partie du Front Commun...

Du côté des infirmières, les moyens de pression sont arrêtés depuis quelques jours. Ils attendent les nouvelles offres gouvernemen-

tales avant de s'engager dans tout processus de revendications.

La partie patronale de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, représentée par M. Réal Paradis, directeur administratif, se montre conciliante face à la situation puisqu'elle est de niveau provinciale. Les mesures anti-inflationnistes de Trudeau ne sont pas sans soulever des commentaires de quelque part que ce soit.

La Cité de Montmagny devra emprunter \$600,000

[C.M.] La Cité de Montmagny se voit dans l'obligation d'emprunter jusqu'à concurrence de \$600,000 afin de pouvoir rembourser les différents emprunts temporaires effectués à date et qui seront passés dus le ou avant le 6 décembre 1975.

C'est ainsi que le Conseil municipal, à sa séance de lundi dernier, adoptait une résolution à l'effet de demander à la Commission Municipale du Québec l'autorisation d'emprunter jusqu'à \$600,000 à la Banque Provinciale du Canada, succursale de Montmagny, ou à toutes autres institutions bancaires pour fins administratives en attendant la perception des taxes pour l'année 1976.

Le Conseil municipal considère cette autorisation d'emprunt comme une marge de crédit, et à même ce produit pourra rembourser tout emprunt temporaire qui sera dû à une banque.



Dans l'ordre habituel, voici donc le nouvel exécutif du Cercle de Presse: M. Jean-Pierre Lemieux, vice-président; M. Jean Foster, président; M. Jean-Paul Ouellet, secrétaire.

Jean Foster élu président du Cercle de presse

(Denise L. Bleney) M. Jean Foster, agent d'information et directeur des relations publiques du Collège Ste-Anne de La Pocatière fut élu président du Cercle de Presse de la Côte-du-Sud à l'assemblée annuelle de cet organisme tenue à Lévis, jeudi dernier. M. Jean Pierre Lemieux, représentant de la télécommunautaire La Pocatière fut choisi vice-président et Jean-Paul Ouellet, journaliste au journal Peuple-Courrier, secrétaire trésorier.

Le Cercle de Presse, de part son rôle, rassemble la plupart des agents d'information de la Côte-du-Sud et vise à compléter la formation professionnelle de ses membres tout en tendant vers l'amélioration des mass-média.

De ce fait, après trois ans de fonctionnement sans mandat officiel, les membres du Cercle de Presse ont décidé à l'unanimité au cours de cette dernière rencontre de faire les démarches requises pour obtenir

leur charte. Par ailleurs, au cours des prochaines semaines les membres du Cercle rencontreront tous les mass-média de la Côte-du-Sud propriétaires ou agents d'informations) pour les sensibiliser au bien-fondé de cette corporation.

Après avoir senti une certaine déficience au niveau de l'information régionale sur la Côte-du-Sud, le Cercle de Presse oriente ses prochaines activités vers l'application de moyens visant à améliorer la situation.

BIENTOT AU
CINEMA LAFONTAINE
CINEMA TACHE

CAROLE LAURE
"QUI A DIT QUE LE CINEMA QUEBÉCOIS ÉTAIT MORT!"
— Gilles Carle

LATÈTE DE NORMANDE ST-ONGE

BIENTOT AU
CINEMA LAFONTAINE
CINEMA TACHE

HOMME
LE PLUS SEX' DU MOND

Bloc-notes

Le Front commun face à la loi C-73

Les trois syndicats F.T.Q., C.E.Q., et C.S.N. impliquants 185,000 syndiqués du secteur public et para-public ont signé un protocole d'entente le 18 septembre dernier, lequel régit formellement le fonctionnement du Front commun.

Dans notre région, 14 syndicats font partie de ce Front commun. On remarque déjà qu'à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, au Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud, à l'Hôpital de La Pocatière et dans plusieurs écoles de la Régionale Pascal-Taché, les travailleurs syndiqués ont commencé à contester les offres du gouvernement relativement à leur contrat de travail et rejeter en bloc le projet de loi C-73, concernant les mesures anti-inflationnistes. D'autres syndicats de la région s'ajoutent à ce processus de revendication visant l'abolition de cette loi. Cette stratégie est décidée par le Front commun, l'impact se voulant graduel et au rythme de l'information au niveau des citoyens impliqués.

Le Front commun vise la création d'une conscience collective syndicale indépendante de l'étiquette syndicale; il veut bâtir une solidarité entre les syndiqués en développant des intérêts communs et il veut sensibiliser ses membres à la nécessité d'une action commune. Le Front commun veut améliorer les conditions de travail des travailleurs, éviter la surenchère de l'employeur en jouant un groupe contre un autre; il vise à harmoniser les demandes et contre-propositions jugées d'intérêt commun et vise de plus à assurer un plus large échange d'information tant au niveau des membres que des tables de négociations.

Pour se faire le Front commun agit à deux niveaux de la négociation: soit à la Table centrale, et aux Tables

sectorielles. Constatant la nécessité d'une concertation entre les centrales quant à la stratégie, l'information et l'action, les trois syndicats du Front commun ont décidé de mettre sur pied des comités de travail qui ne prennent pas de décisions, mais qui analysent les situations, formulent des recommandations aux organismes de décision et voient à l'exécution des mandats. Ces trois comités sont le Conseil de liaison, le Conseil de coordination et le Conseil d'orientation.

Au Front commun, chaque centrale a une voix et toutes doivent faire part de leur accord pour qu'une décision soit prise. Mais actuellement, l'action du Front commun même concertée, a besoin de la participation de la masse ouvrière, de l'assisté social au professionnel.

Au rassemblement organisé par le Front populaire [qui lui regroupe les représentants de la F.T.Q., C.S.N., C.E.Q., L'A.N.E.Q. et les groupes populaires] qui eût lieu lundi dernier au Petit Colisée de Québec, MM. Louis Laberge, Marcel Pépin, Yvon Charbonneau et Pierre Laroche se sont prononcés contre la loi C-73.

De fait, pourquoi le gouvernement prend-il des décisions aussi radicales sur le dos des ouvriers? Veut-il étouffer tout mouvement syndical?, ou créer un éveil politique chez les travailleurs? Cette dernière éventualité me surprendrait davantage. "Il ne faut pas être les valets du capitalisme international, il n'y a qu'une voie à suivre, c'est celle de la résistance". Telle a été la conclusion de Pépin lors de ce dernier rassemblement du Front populaire et il n'est pas peu dire que cette décision sera sans doute celle du Front commun même si la loi passe.

Denise L. Bleney

La voix du peuple

Complément politique ou démocratique

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière
856-1514

DIRECTEUR
Thomas Tremblay
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Claude Marchand
A LA REDACTION
Jean-Paul Ouellet
Mme Denise L. Bleney
Mme Léopoldine Tremblay

ABONNEMENTS
R. Lamontagne
Mme Denis Fortin
MAQUETISTES
Clément Boulanger
Mme Lynda Lévesque
COMPTABILITE
Mlle Dorothy Birmingham
SECRETARIAT
Mlle Suzanne Lévesque
RECEPTIONNISTE
Odette Guilmette
DISTRIBUTION
Rosaire Tremblay 248-0447

MARKETING
Gilbert Bouchard
PUBLICITAIRES
Yvon Lemieux 248-0419
Pierre Dumais 498-3317
Clément Montminy 248-0430

COMPOSITION
Mme Hélène Rodrigue
Mlle Diane Gaumond



Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième
classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque
Nationale du Québec.



IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET,
Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Vous avez peut-être raison d'avoir une telle réaction concernant la Gammick, article du Journal Le Peuple Courrier en date du 12 novembre 1975, soulevant certaines interrogations que les concernés clarifieront publiquement sans doute si ce n'est déjà fait...

Les gens qui se sont rendus à Saint-Pascal volontairement et bénévolement ce dimanche après-midi avaient été avisés depuis plusieurs jours en ce qui concerne ceux que je connais. Après des réunions par petits groupes subséquentes à des explications données l'assemblée plénière a élu les délégués malgré qu'un monsieur s'est embrouillé dans le processus compliqué de nomination, le député a pris la relève et contrairement à l'année antérieure, la représentation fut mieux répartie dans la circonscription puisque le choix des délégués s'est fait parmi ceux qui ont bien voulu se rendre à cette rencontre. Néanmoins on peut s'interroger sur le rôle précis que joue un député d'un tiers parti de l'opposition présumément au courant des besoins de son comité pour certains qui visitent leur comité une fois

tous les quatre ou cinq ans lors des campagnes électorales.

Concernant les fonctions des délégués agents de main d'oeuvre et autres participants à la sélection de P.I.L. quels sont les critères appliqués dans le choix...? Comment les applique-t-on? Comment sont-ils définis? par qui? Obligatoire ou autrement la publicité faite aux P.I.L. ne le dit pas, ce que l'on sait, Monsieur le Ministre a le dernier mot et qui en encore?

Toujours est-il que les membres du comité y compris le représentant de Rimouski étaient bouche-cousue après la fin de semaine du choix des P.I.L. secret bien gardé me direz-vous, pourquoi?

En toute activité du genre il y a des mécontents même si ce que l'on ne sait pas ne fait pas mal étant plus important que tout ce qui est dit ou écrit. Quoiqu'il en soit les Canadiens travaillent, payeurs d'impôts de toutes sortes doivent être renseignés sur l'utilisation de leurs deniers ainsi les promoteurs pourraient faire connaître publiquement l'inscription à la question numéro 7 et annexe du formulaire de



"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

LA MENTION "PAIEMENT FINAL" SUR UN CHEQUE

Je reçois fréquemment des appels téléphoniques de clients me demandant s'ils doivent encaisser un chèque portant la mention "paiement final". La réponse à cette question n'est pas toute faite d'avance. Un certain nombre de faits peut influencer sur la solution à adopter.

Evidemment, si pour le créancier le montant du chèque représente fidèlement le solde dû, le problème n'existe pas. Au contraire, si le montant inscrit ne couvre pas totalement la dette du débiteur, un réflexe de prudence doit guider le créancier.

Un premier geste à éviter: s'empresser de l'encaisser sous prétexte qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras". Dans le même ordre d'idée, il ne faut pas courir à la banque du débiteur pour faire certifier le chèque et aviser ensuite ce dernier que l'on accepte pas le chèque et que l'on le considère comme paiement partiel. Une telle attitude du créancier dénote une mauvaise foi. En effet, le chèque une fois certifié, le débiteur ne pourra le faire arrêter à la banque.

Voire avocat vous posera alors de nombreuses questions afin de savoir si par les gestes posés antérieurement à l'émission du chèque, les paroles prononcées, il n'y aurait pas eu accord sur la condition inscrite sur le chèque. Dans ce domaine tout est une question de faits.

Me Pierre W. Morin, dans une étude fouillée de la jurisprudence sur le sujet parue dans la Revue du Barreau en mai 1974 p. 213, mentionnait:

"D'ailleurs, il faut bien se garder de se montrer trop catégorique et d'émettre des principes rigides sur ce sujet car les circonstances dans lesquelles le chèque portant la mention litigieuse a été émis sont rarement identiques. Comment pourrait-on énoncer des règles strictes d'interprétation quand les circonstances dans chaque cas peuvent varier à l'infini? En effet, la mention sur le chèque est-elle claire et précise, ou susceptible de plusieurs sens?"

La mention qui apparaît au verso a-t-elle la même signification que celle inscrite au recto? Le chèque a-t-il été remis de main à main et sans discussion, ou par la poste, après négociations? La dette qui est à l'origine du chèque est-elle contestée ou bien admise? Le créancier a-t-il protesté dès réception du chèque ou seulement après l'avoir encaissé? La mention existait-elle lors de la remise du chèque ou a-t-elle été rajoutée après encaissement, par un débiteur malhonnête? Les mots libérateurs ont-ils été écrits avec le même crayon que les autres écritures sur le chèque? Le débiteur avait-il lui-même une contre-réclamation qui a été rabattue sur sa dette? Y a-t-il eu des pourparlers entre les parties avant l'émission du chèque en litige? Voilà une liste restreinte des questions qui peuvent se présenter et influencer sur le règlement".

Sana vouloir poser un principe rigide, je peux affirmer qu'un tel chèque endossé par le créancier alors qu'il a vu la mention "paiement final" et sans qu'il fasse part au débiteur de son refus constitue réellement un paiement final. Mais comme je le mentionnais plus haut, il s'agit d'une question de faits qui peut être combattue par une preuve contraire. A titre d'exemple, un tel chèque est remis à un créancier illettré qui ne sait qu'écrire son nom. Dans ce cas le débiteur ne sera pas déchargé de son obligation de payer le solde dû. D'autre part, le fait de rayer la mention "paiement final" et d'inscrire à la place "paiement partiel" et d'encaisser le chèque sans que le débiteur n'y consente, n'est pas suffisant pour le créancier. De tels gestes libèrent le débiteur du solde de la dette.

L'attitude à prendre lorsqu'un créancier reçoit un chèque portant la mention "paiement final" est d'avertir immédiatement le débiteur qu'on refuse le chèque tel que rédigé. Pour faciliter la preuve, une lettre par poste recommandée par laquelle le créancier refuse la mention que le débiteur a inscrite sur le chèque en indiquant que le créancier encaissera la dette dans quinze jours ou trois semaines si le débiteur n'a pas donné l'ordre à son institution bancaire d'arrêter le paiement, s'impose. Cependant l'attitude la plus prudente est de retourner le chèque en l'accompagnant d'une lettre de refus demandant l'émission d'un nouveau chèque ne portant pas la mention "paiement final".

Marcel Morin, avocat

demande des P.I.L. 75. Ceci permettrait aux citoyens ordinaires d'évaluer les projets en suivant leurs évolutions et réalisations pratiques de toute activité sportive, loisirs, ou autres).

Qu'il y ait de la politique... Ce serait trop long d'abuser de l'espace gratuit qu'accorde ce journal. Toutefois, si on veut faire du bien à une communauté et il est très important d'avoir des contacts, entretiens et autres relations avec les bien-nantis voir exemple journal du 12 novembre pour deux P.I.L. acceptés dans Montmagny par suite de préparation et recommandation d'un monsieur de Québec représentant un organisme de loisirs. Enfin il est difficile de définir la démocratie ce qu'elle est vraiment car en tout la fin justifie les moyens.

Rosaire Blanchet

St-Damien sera dotée d'une aréna neuve

Par Claude MARCHAND

La Municipalité de St-Damien de Bellechasse bénéficiera d'une subvention de \$200.000 du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pour la construction d'une nouvelle aréna estimée à quelque \$500.000.

C'est la confirmation verbale que donnait le ministre Paul Phaneuf aux représentants du Conseil municipal et de l'O.T.J. de St-Damien, le 18 novembre dernier lors d'une visite dans le comté de Bellechasse en compagnie du député Pierre Mercier.

La construction d'une aréna neuve avait été recommandée aux édiles municipaux de St-Damien par la firme d'ingénieurs Després et Lan-

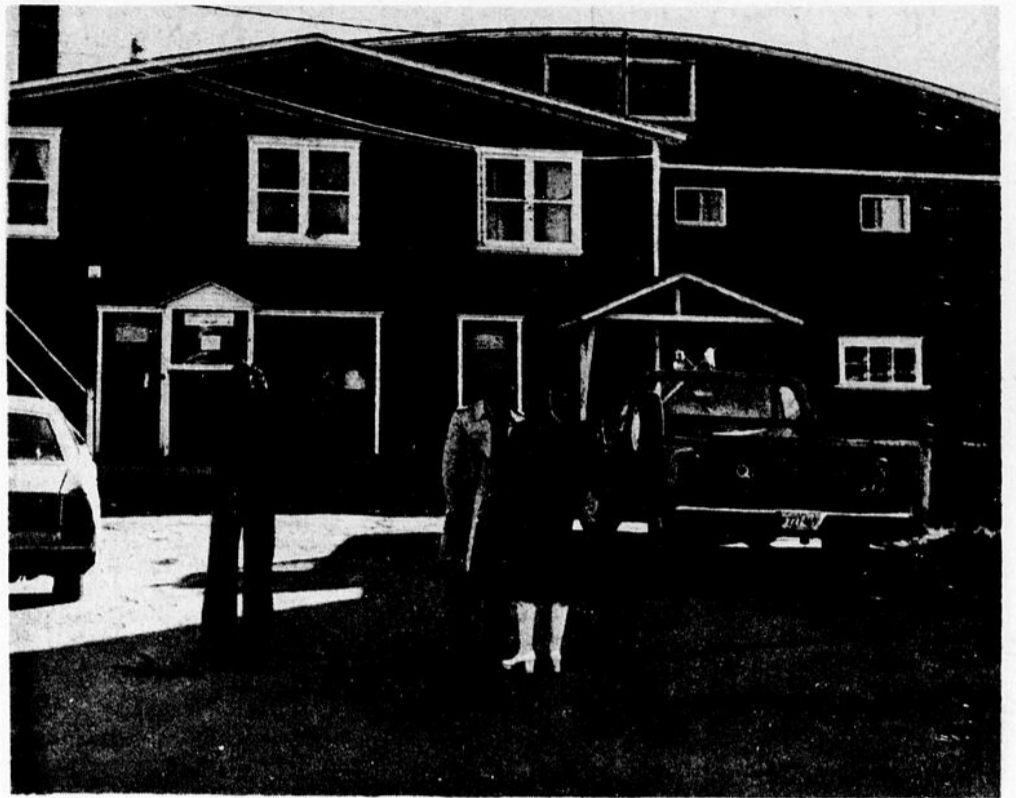
dry, de Montmagny, au détriment de la rénovation de la bâtisse actuelle jugée irrécupérable en raison d'une structure inadéquate et d'un état de détérioration très avancé; exception faite toutefois du système de glace artificielle qui pourra être réinstallé dans la nouvelle aréna.

Cette dernière, implantée sur le terrain de la polyvalente, accommodera davantage les quelque 1.200 étudiants de degré Secondaire à St-Damien qui étaient dans l'impossibilité de profiter de cette glace artificielle à cause de son éloignement de leur centre d'activités. La nouvelle bâtisse sera d'ailleurs conçue de façon à permettre des échanges de services

avec la Polyvalente.

Le financement de l'aréna ne pose aucun problème majeur à St-Damien, a expliqué le maire Irénée Thibault; on prévoit en effet aller chercher \$200.000 par une souscription populaire. La firme Les Industries Provinciales Ltée s'est engagée à fournir gracieusement \$100.000 répartis sur une période de dix ans, d'autres industries feront de même suivant leurs possibilités financières. La Municipalité peut y investir \$50.000 à raison de dix versements annuels égaux et enfin le Haut Commissariat accorde officiellement \$200.000: montant qui s'avère supérieur à la norme pour une municipalité de l'ordre de 2.000 habitants mais justifié par la vocation régionale de l'aréna de St-Damien.

Aussitôt que les plans et devis de la nouvelle bâtisse seront complétés, on pourra passer aux appels d'offres et par la suite entreprendre la construction. Cependant que cet hiver les adeptes du hockey et du ballon-balai devront continuer d'évoluer dans cet édifice inconfortable et plutôt désuet qui leur sert d'aréna depuis 1948.



C'est cet aspect que présente la façade de l'aréna actuelle de St-Damien, avec le logement du gardien au deuxième étage.



Le ministre Paul Phaneuf, à gauche, donne son accord au maire Irénée Thibault pour la construction d'une aréna neuve telle que recommandée par l'ingénieur Robert Després, à droite. [C.M. Peuple-Courrier]

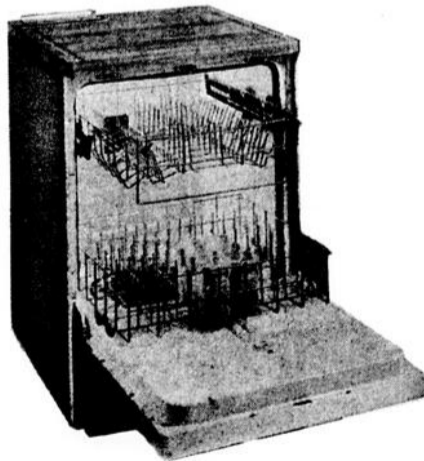
L'ENSEIGNE DE L'ECONOMIE
116 Ouest St-Jean-Baptiste
Montmagny 248-3553



★ Admiral

La technologie
de l'espace
à la portée
de vos doigts!

\$299.⁹⁵



\$299.⁹⁵

DES LAVE-VAISSELLE ADMIRAL A PLEIN PRIX,
IL Y EN A PARTOUT A PRIX PLUS BAS IL Y EN A CHEZ:

JACQUES DUMAS
(Morigeau) St-François 259-7741

La loi 22 est de la pure trahison

(F. Albert Angers)

(J.P.O.) "La loi 22 est tellement mauvaise que, pour la première fois au Québec, l'avenir du français est réellement menacé. En adoptant une telle loi, le gouvernement a fait du Québec une province bilingue et a trahi le peuple. S'ils ne veulent pas devenir une minorité française dans leur propre pays, les Québécois devront re-

trouver leur fierté et lutter avec acharnement pour le retrait de cette loi".

Tel est l'essentiel des propos tenus par le chef de file du mouvement Québec Français, M. François-Albert Angers, mercredi dernier, à La Pocatière. Celui-ci était alors invité par le Club Politique du Cégep de La Pocatière, à prendre la parole sur la loi 22.

M. Angers a commencé son exposé en établissant que le Québec est, dans les faits et dans les lois, un pays français et non-bilingue. Traitant ensuite de la loi 22, celui-ci l'a qualifiée de "fondamentalement fautive parce qu'elle fait du Québec un pays bilingue". "Même si elle donne l'illusion de faire du français la langue officielle, cette loi fait l'inverse et

donne le droit aux canadiens-anglais d'imposer leur langue en multipliant le nombre de droits qui leur sont accordés" a-t-il déclaré.

Affirmant que la loi 22 était le fruit d'un gouvernement qui a capitulé devant le pouvoir financier, M. Angers s'est dit d'avis que cette loi, si elle n'est pas retirée, entraînera la mort du fran-

çais au Québec. "Il n'y a rien de positif dans le bill 22 à part l'article 1 qui déclare le français langue officielle, article annulé par les nombreux autres qui suivent, a affirmé celui-ci.

Selon le chef de file du MQF, si la tendance actuelle se poursuit, les francophones seront minoritaires à Montréal dans 25 ans. Comme les Québécois n'ont plus la natalité qui joue en leur faveur, M. Angers estime que seul le gouvernement peut arrêter la détérioration dans le domaine de la langue. "En conséquence, a-t-il déclaré, nous devons réveiller notre fierté et notre dignité et

lutter avec acharnement pour le retrait de la loi 22." Pour M. Angers, seule une opinion publique forte peut arriver à forcer le gouvernement à modifier une loi qui a été rédigée en fonction du pouvoir financier.

Yves Lévesque
NOTAIRE
Conseiller juridique
232, Boul. Bégin
St-Pacôme
Bur.: 852-2785 Rés.: 852-2660

Le PQ de Kamouraska-Témiscouata veut s'impliquer davantage sur le plan politique

(J.P.O.) Le Parti Québécois du comté de Kamouraska-Témiscouata s'impliquera davantage sur le plan politique au cours de la prochaine année et il compte surveiller de très près les actions du gouvernement et du député dans le comté.

C'est du moins ce sur quoi compte mettre l'accent le nouveau président de ce parti dans le comté de Kamouraska-Témiscouata, M. André Hamelin. Ce dernier a été élu à ce poste lors de l'assemblée générale annuelle des membres du P.Q. dimanche dernier à St-Alexandre.

M. Hamelin nous a déclaré lors d'une entrevue téléphonique, lundi, que le Parti Québécois surveillera très étroitement, au cours de la prochaine année, les actions du gouvernement et du député Jean-Marie Pelletier dans les diverses municipalités du comté et que l'exécutif du parti prendra position publiquement lorsqu'il le jugera nécessaire.

D'autre part, le P.Q. de Kamouraska - Témiscouata s'efforcera d'avoir un contact étroit avec la population en réalisant diverses émissions dans les médias électroniques de la région. Tout en travaillant à connaître les besoins et les ressources du comté, l'exécutif de ce parti s'emploiera à structurer son organisation en vue de la prochaine élection. "Actuellement, le PQ a le vent dans les voiles à travers toute la province et il ne faudrait pas que le comté de Kamouraska-Témiscouata ne participe pas à la construction d'un Québec qui s'appartienne vraiment" a déclaré M. Hamelin.

L'assemblée générale de dimanche dernier a par ailleurs été l'occasion d'élire un nouveau conseil de comté pour les membres du P.Q. dans Kamouraska-Témiscouata. Outre le poste de

président qui sera occupé par M. André Hamelin de La Pocatière, Mme Noella Lemieux, de Rivière-Bleue, a été élue à la vice-présidence. M. Régis Ouellet, de St-Alexandre, occupera la fonction de secrétaire, tandis que M. Ghislain Fournier de La Pocatière, agira comme trésorier. Cinq conseillers siègeront, en outre sur l'exécutif. Il s'agit de MM. Jean-Claude Rouillard (St-Onésime), Charles Rioux (La Pocatière), Ovila Léves-

que (St-Gabriel), Richard Castonguay (St-Alexandre) et Hervé Langelier (St-Pascal).

Le Parti Québécois de Kamouraska-Témiscouata compte présentement 250 membres en règle et ses principales activités, au cours de l'année qui vient de s'écouler, ont été la campagne de financement qui a rapporté \$3,100 et l'organisation du recensement et de la révision des listes électorales.

Le Quintette à vent du Québec à La Pocatière

(J.P.O.) Le Centre des Jeunes Musicales de La Pocatière présentera le lundi 1er décembre, à 8.15 heures, un concert donné par le Quintette à vent du Québec.

Depuis quelques années, le Quintette à vent du Québec voit son succès grandir avec un répertoire allant du baroque à une musique, dans certains cas, spécialement écrite pour cet ensemble par nos meilleurs compositeurs contemporains.

Même si le premier concert de l'ensemble ne remonte qu'en 1972, certains de ses membres ont déjà fait des tournées à travers le monde et tous ont une expérience

poussée de la musique d'ensemble, que ce soit comme chambristes, musiciens d'orchestres ou solistes.

Le concert du Quintette à vent du Québec aura lieu au Centre Culturel de La Pocatière.

Expo-photos au Cégep de La Pocatière

(J.P.O.) Poursuivant la tradition, le club de Photo du Cégep de La Pocatière organise encore une fois, cette année, une exposition de photos qui aura lieu les 2, 3 et 4 décembre prochain. Une telle activité a pour but de faire valoir le travail de photo-amateur qu'effectue un groupe d'étudiants.

"Une photo, une idée", est le thème de l'exposition qui se déroulera prochainement. Un jury sélectionnera les trois meilleurs photos de l'exposition. Également, une mention spéciale sera décernée par le public.

C'est donc un rendez-vous ne pas manquer les 2, 3 et 4 décembre au local 247 du Cégep de La Pocatière.

Vente et location d'appareil de chauffage temporaire
Spécial: 3 Frigidaires neufs gaz propane 3 pi, 4 pi, 7 pi. cubes
Chauffe-eau usagé au gaz propane
GAZ PROPANE
N. Lévesque 408 1ère Rue La Pocatière 856-2827

CENTRE DE DECORATION
Tapis - Tapiserie - Rideaux - Tentures
Participez à notre concours, un gros lot de \$10,000.00 demandez vos coupons.
BV MEUBLEMENTS SOUCY INC. 1322, 4e Ave. La Pocatière 856-1245
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

GEWURZTRAMINER

Un vin d'ALSACE au cachet épicé particulier. Au bouquet et parfum de fleurs. Regardez-le, Versez-le, Humez-le, Goûtez-le, Buvez-le... IL VOUS RAVIRA

S.A.Q. 551-H — \$5.00
S.A.Q. 551-I — ½ \$2.85

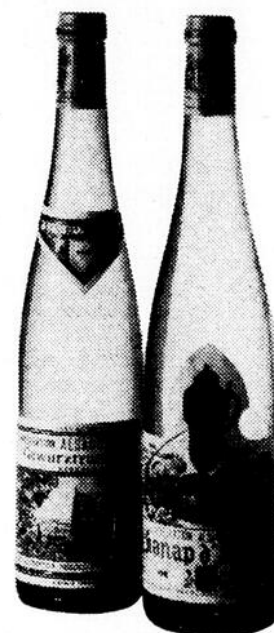
HANAP D'ARGENT

Vin blanc sec, arôme subtil, bouquet agréable, saveur exquise et si élégant dans sa longue et fine bouteille. Le HANAP D'ARGENT, un rêve merveilleux...

S.A.Q. 553-F — \$3.10

LIVICO INC.

477, St. François-Xavier, Ch. 308, Montréal
Tél.: 845-4814 845-8977



Enfin, voici la SUNBIRD arrivée

Pour l'achat, d'une auto neuve, venez ici!

PAVILLON
PONTIAC BUICK LEE
La Pocatière Route 132, Kam.
856-2946

MISE AU POINT
Service par des techniciens formés à l'usine

TRES GRAND CHOIX
Autos usagées camions usagés



L'exécutif du corps de tambours et clairons féminin "Les Marionnettes" de Montmagny ont servi plus de 450 personnes lors de leur souper semi-annuel tenu dimanche dernier au Centre Sportif "Le Bûcheron". Dans l'ordre habituel, M. Benoit Jacques, président; M. Louis Proulx, directeur; M. René Pelletier, trésorier; M. Jean Proulx, directeur, M. Louis A. Taschereau, vice-président n'apparaît pas sur la photo.

Plus de 450 personnes au souper annuel des Marionnettes

(D.L.B.) Plus de 450 personnes ont assisté au souper semi-annuel organisé par le corps de tambours et clairons "Les Marionnettes" de Montmagny. On remarquait, entre autre, la présence de M. le maire, Cajetan Gauthier et son épouse, M. Marcellin Guillemette, échevin, et son épouse, M. Mme Rolland Simoneau, président du comité de parents des Marionnettes et Mlle Angèle

Frégeau, présidente de l'Amicale des Marionnettes.

Grâce aux généreux donateurs, ce souper a rapporté environ \$1,200 à nos Marionnettes. Ces profits serviront à renouveler une partie de la ligne de tambours. On sait que pour fonctionner à des compétitions de calibre provincial, national et international, ce corps musical a besoin de fonds variant entre \$30,000 et \$40,000

dollars par année tant pour défrayer le coût de l'emploi des instructeurs que pour les coûts de transport et d'entretien des instruments, costumes et locaux.

Le bureau de direction tient à remercier sincèrement tout ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette soirée, sans oublier M. Mme André Mercier qui ont présidé ce souper familial.

Enfin c'est Réal Lemelin qui l'emporte à St-Lazare

(C.M.) Après avoir vainement soumissionné à quatre reprises dans le but d'obtenir le contrat d'entretien des chemins d'hiver de St-Lazare dans le comté de Bellechasse, M. Réal Lemelin signait le 14 novembre dernier avec les représentants de la Municipalité ce contrat qui l'engage pour les trois prochains hivers.

M. Lemelin recevra donc un montant de \$1.350 du mille pour les quelque 26 milles de rues et de rangs qu'il devra garder en bon état de circuler; tout comme les routes 279 et Abénakis, sur une longueur de 9 milles dans les limites de St-Lazare, pour lesquelles il avait déjà obtenu le contrat d'entretien directement du ministère

des Transports.

Cette entente survenue entre le nouveau Conseil municipal, dont le maire est M. Roland Aubin, et le contracteur Lemelin met fin à un long litige qui a opposé le précédent Conseil et notamment l'ex-maire Lucien Leblond à Réal Lemelin et mis en cause l'autre contracteur local, M. Ernest Aubin.

GRANDE VENTE

Lionel Têtu

63, Ave de la Gare
Montmagny

248-0357

PRELART

CUSHIONFLOR irrégulier à **3.25** vg.

TAPIS COMMERCIAL **4.95** vg.

PRELART régulier 8.50 vg.

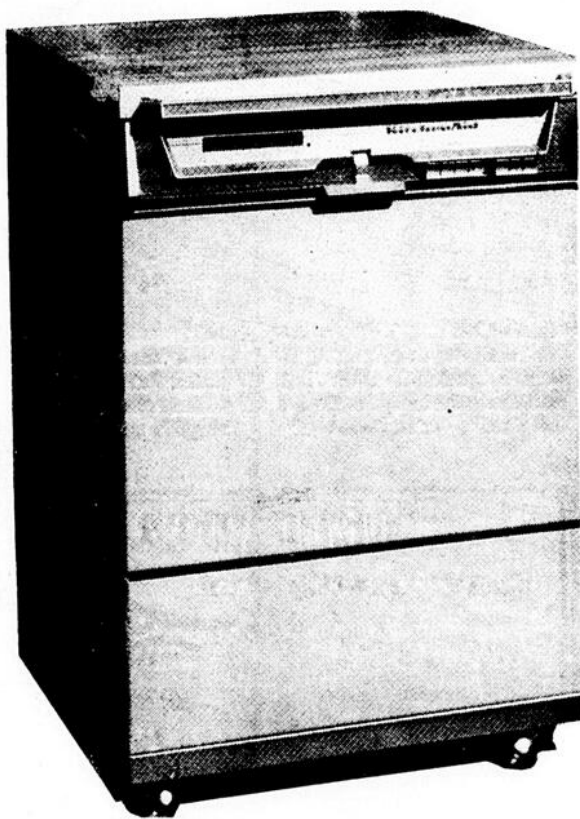
SUNDIAL spécial **5.25** vg.

Demandez vos bulletins de participation qui vous donnera droit au tirage d'un voyage

à **FREEPORT CONCOURS CAM**

Beaucoup d'autres spéciaux

Estimation gratuite - Service de posage



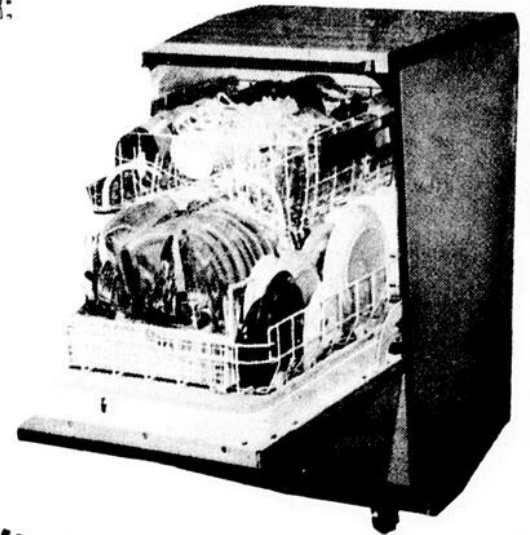
Kitchen Aid

Disponible dans les modèles : **DELUXE** (2cycles)

REGENCY (3cycles)

GARANTIE DE 5 ANS POUR LE MOTEUR:

Le moteur est la pièce la plus dispendieuse d'une laveuse de vaisselle. Et il doit donner son plein rendement en tout temps. C'est pourquoi, nous l'avons doté d'une force motrice de 1/2 chevaux-vapeur, ce qui constitue le plus gros moteur pour une laveuse de vaisselle domestique. Si le moteur venait à manquer, nous nous engageons à la réparer ou à le remplacer, sans frais, durant la première année de garantie; vous n'aurez qu'à défrayer les coûts de main d'oeuvre durant les quatre années suivantes.



René Samson Inc.

81 ouest, St-Jean-Baptiste

Montmagny

248-0210

L'acheter aujourd'hui, l'utiliser ce soir.
Aucune installation requise.

Les syndiqués du Foyer de l'Enfance protestent contre les mesures anti-inflationnistes

(D.L.B.) Depuis mercredi le 19 novembre, les quelques 120 syndiqués de la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.) du Foyer de l'enfance de la Côte-du-Sud à Montmagny font des pressions auprès de leur conseil d'administration pour que celui-ci achemine les résistances des éducateurs et du personnel de soutien au Ministère des Affaires sociales.

Ceux-ci rejettent en bloc l'horaire comprimée telle que proposée par le gouvernement, i.e. travailler trois jours de suite au rythme de

12 heures par jour, puis une journée de huit heures en enfin trois jours de repos pour mieux affronter les trois jours suivants à 12 heures par jour. Dans une institution d'éducation à l'enfance exceptionnelle, les éducateurs sont d'avis qu'à ce rythme aucun humain ne pourrait fournir un travail conscient et programmé à un rythme adapté à l'enfant. De plus, les éducateurs se demandent comment ils assureront l'application de leur programmation visant l'éducation de l'enfant, s'ils sont appelés de par la mobilité à se déplacer d'un module à l'autre et d'une tâche à l'autre.

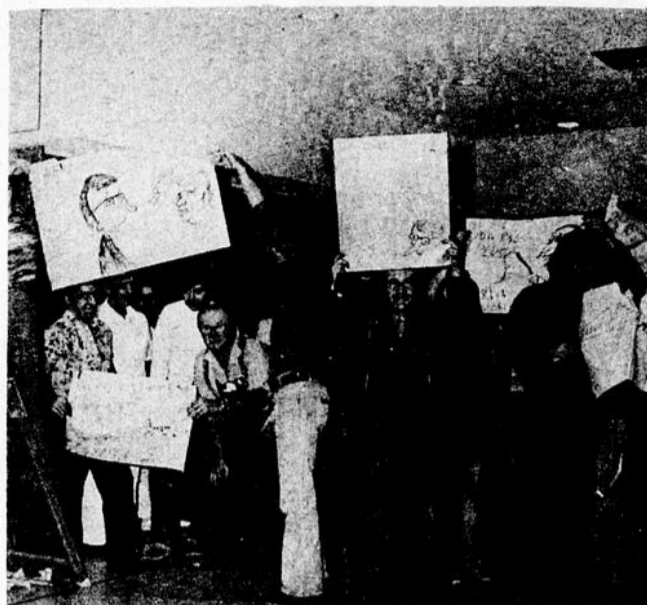
Relativement aux moyens

de pression entrepris par les syndiqués du Foyer de l'Enfance, ceux-ci rencontraient vendredi dernier, M. Roger Mainville, directeur administratif de l'institution, et les responsables pavillonnaires afin de connaître leur position face à ces revendications. M. Mainville a affirmé qu'en autant que toutes les contestations faites n'iront pas l'encontre du bien de l'enfant, ceux-ci sont prêts à les accepter. De plus, il a ajouté que les conditions de travail proposées récemment par le gouvernement n'ont aucun sens dans une institution comme celle-ci. A ce sujet, les responsables pavillonnaires ont confirmé que ces offres allaient à

l'encontre de la programmation de l'éducation de l'enfant.

Dimanche dernier, le syndicat du Foyer de l'Enfance rencontrait l'Association des parents de l'établissement pour les informer au sujet des offres gouvernementales et de leur implication au niveau de l'établissement.

Suite à cette réunion, les neuf directeurs de l'Association des parents ont décidé à l'unanimité de proposer au Conseil d'administration d'appuyer les éducateurs dans leurs revendications en leur demandant de faire les représentations appropriées auprès du Ministère des Affaires sociales et de la Fonction publique.



Les syndiqués du Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud à Montmagny contestent les mesures anti-inflationnistes de Trudeau depuis mercredi dernier.

Saviez-vous que....

Un jeune marié de St-Charles de Bellechasse, âgé dans la vingtaine, a dû reprendre la construction de son garage [destiné au traitement anti-rouille des véhicules automobiles] après la rage de vent qui l'avait fait s'écrouler le 11 novembre dernier. Le vent était si violent que toute la charpente et la toiture s'affaissèrent. Bien courageux, notre homme s'est remis à la tâche.

L'usine d'épuration des eaux usées fonctionne actuellement à St-Charles après avoir été plus de cinq ans au rancart. Souhaitons que la glace de l'hiver ne viendra pas tout briser à nouveau; afin d'éviter une telle catastrophe on installera une toiture de polythène au-dessus des bassins pour que leur contenu ne puisse geler trop solidement, réchauffé par les rayons du soleil.

L'art en philatélie

Le timbre poste pénètre partout dans tous les milieux dans tous les pays, et c'est une art!

Le timbre poste depuis sa naissance a étendu un champ d'influence il devient l'instrument d'éducation d'information du public il figure l'état d'esprit, les caractéristiques les aspirations d'un pays, il est messenger et instrument de propagande des idées, Mais outre sa double fonction d'affranchissement et son rôle de semeur d'idées le timbre-poste se doit d'être parfait dans sa réalisation il exprime la beauté ou s'efforce de le faire. Certes l'Exposition philatélique Internationale Arphila 75 à Paris a été un lieu privilégié, ses trésors d'art sont connus dans le monde entier, la présence de cent dix-sept pays étrangers le concours de nombreux artistes de tous les dessinateurs graveurs.

Oui connaître la philatélie est un art, et qui est à la portée de tous. Venez à nos réunions soit pour la section juvénile la prochaine réunion sera dimanche le 30 novembre prochain à 1 heure et trente et pour la section adulte mardi le 28 novembre à 7 heures et trente.

Robert Proulx, Président
37 Ave Ste-Marie Manoir
Taché Montmagny,
Tél. 248-2362

GAGNEZ à Montmagny

VOYAGE à FREEPORT aux Bahamas

pour 2 personnes

PLUS \$200⁰⁰ EN ARGENT

21^{ème} PRIX

Un ensemble de 5 tables

PAR SEMAINE Pendant 4 semaines

\$100⁰⁰

DON DE Bassett

Service d'autobus GRATIS

Le Cercle des Affaires de Montmagny mets à votre disposition à tous les mardis et mercredis un service d'autobus dont les départs se feront à 9.00h. aux églises de chaque paroisse et le retour à 4.00h. à l'église St-Thomas de Montmagny.

Horaire:

Autobus Deshaies: Mardi [2-9-16 déc.] des Eglises de St-Cyrille, St-Eugène, L'Islet, Cap St-Ignace [Départ 9.00 h.]

Autobus Lac Frontière Mercredi [3-10-17 déc.] des Eglises de Daaquam, St-Fabien, ST-Paul, Rosaire [Départ 9.00 h.]

Le centre communautaire de St-Raphaël se concrétise



Le ministre responsable du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, derrière la pelle, et M. Raymond Rémillard, maire de St-Vallier Village et maître d'oeuvre du centre communautaire, posent ici un geste historique en remuant un peu de la terre sur laquelle sera érigé le centre. Ce sont de gauche à droite MM Gabriel Beaudoin, secrétaire-trésorier de la Corporation municipale de St-Raphaël Village, Pierre Mercier, député de Bellechasse au provincial, Raymond Rémillard, Paul Phaneuf et Benoît Therrien, nouveau maire de St-Raphaël Paroisse.

(C.M.) Les travaux de construction du centre communautaire de St-Raphaël pouront commencer dans les prochains jours, dès que l'entrepreneur aura été choisi par voie de soumissions publiques.

L'édifice projeté en est un à double vocation qui devra satisfaire les besoins des

populations de St-Raphaël village et St-Raphaël Paroisse en matière de loisirs et de protection contre l'incendie. Estimé à quelque \$276.000, le centre communautaire sera financé à 50% (section loisirs) par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et à 75% (section incendie) par le

ministère des Affaires municipales; le reste devant être amorti conjointement par les deux Municipalités au moyen d'emprunts à long terme.

Soulignons qu'une souscription populaire en faveur du centre communautaire dans l'une et l'autre municipalité a déjà rapporté la somme de \$10.000



**Matériaux
de construction**
GROS ET DETAIL
Voûte à fourrures
ULTRA MODERNE

Département de cadeaux: 248-3402

LEMIEUX & PROULX INC.

47 est, St-Jean-Baptiste, 248 - 3400

Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'année.

Quincaillerie
Plomberie
Peinture
Tapisserie
Entreposage
Réparation
Lustrage
Nettoyage

Quelque 400 convives au souper annuel des Filles d'Isabelle de Montmagny

Environ 400 personnes étaient au centre le Bûcheron pour le souper traditionnel des Filles d'Isabelle de Montmagny sous la présidence d'honneur de M. Julien Giasson, ministre d'Etat aux affaires Sociales et son épouse, M. Adrien Lambert, député de Bellechasse, fédéral et son épouse, M. le maire Cajetan Gauthier et son épouse, M. l'abbé Gérard Labbé, délégué de Mgr Deschênes, M. Philippe Thériault, grand chevalier et son épouse, Mme Florian Coulombe, député de district, notre Régente Mme Gisèle Kirouac et son époux, ainsi que notre invité d'honneur et aumônier actuel l'abbé Raymond Bergeron et Mme Lucette Normand, maître de cérémonie.

Tous les orateurs à la parole facile ont félicité les talents des Filles d'Isabelle. Elles les ont fait servir à la préparation de ce souper.

Le comité de réception dont Mme Marie Laure Laberge est présidente a su diriger les personnes présentes pour que le souper aille promptement.

C'est une réussite due au travail de toutes dans l'Unité, l'Amitié, la Fraternité. L'Orchestre Roland Nicole a su nous récréer durant le souper, et dégourdir les jambes de plusieurs à la soirée.

Ce n'est qu'un au revoir à l'an prochain.

Mme Gisèle Morin
Rédactrice.

**Les Cuisinières Electriques
comblent tous vos désirs
et même davantage...**



Inglis.

DISPONIBLE
A UN PRIX
SPECIAL

Cuisinière Electrique INGLIS STERLING 30"
ERS3500

L'automne est la saison idéale
pour l'achat d'appareils Inglis

chez: **Roch Fournier Meubles Enr.**

Membre



248-1328

situé face à l'église St-Mathieu

165, Rue St-Ignace, Montmagny

Bien des projets à l'étude pour la Chambre de Commerce de Ste-perpétue

par A. Flamand

Le 18 novembre dernier, la Chambre de Commerce rassembleait une centaine de personnes à son assemblée générale; de nombreuses personnalités étaient la afin d'apporter leur appui à cet organisme qui manifeste de plus en plus de vitalité.

Le président ouvra l'assemblée par l'explication de la vie interne et sociale de l'ensemble ainsi que sa participation au secteur développement. Bien des projets sont à l'étude de pair avec le conseil municipal de Ste-

Perpétue; ces recherches portent surtout à promouvoir le développement de nouvelles industries pour la localité.

Le conférencier invité M. Denis Bourgault directeur au service des membres affiliés de la chambre de commerce de la province félicita le président Jules Chouinard pour son travail accompli durant l'année 74-75 et énuméra les démarches à suivre dans l'élaboration d'un projet.

A l'ordre du jour figurait

l'élection des directeurs les élus sont Messieurs Armand Pelletier, Florent Chouinard, Paul A. Cloutier, Gaétan Ouellet, Jules Chouinard, Daniel Gagnon, Marcel Pelletier, André Daigle, Mme Maxime Daigle, Mlles Gertrude Leblanc et Monique Bélanger. La chambre de commerce tient à remercier Paul E. Morneau et Laurier Lord directeurs sortant pour leur bon fonctionnement au sein de l'exécution.

M. Jules Chouinard lance un appel afin de dépasser le

nombre de membres actuels de 94; dans ce sens une campagne de recrutement sera lancée dès que les tâches à l'intérieur du conseil exécutif seront déterminées.

Parmi les personnalités présentes signalons le maire J. Guy Lemelin, L'abbé Léopold Thibault, le docteur Conrad Bédard et Donat Pelletier qui agissait comme président ex-officio. Le tout se terminait par le partage d'un goûter et la distribution de cadeaux.



Mlle Monique Bélanger sec. arch. de la Chambre de Commerce de Ste-Perpétue remet au conférencier invité M. Denis Bourgault (à droite) une lampe sculptée par un artisan local à la même occasion le président, M. Jules Chouinard a reçu une sculpture des mains de Mlle Gertrude Leblanc, secrétaire-trésorière.

St-Omer ouvre une route vers le lac de l'Est

(A. Flamand) La municipalité de St-Omer a obtenu du gouvernement fédéral un P.I.L. pour déboucher une route conduisant au lac de l'Est sur les terrains du ministère des Terres et Forêts qui a accordé un droit de passage.

Cette subvention de \$38.000 procurera du travail à une dizaine d'hommes pour le défrichage et la construction de la route d'une distance de 6 milles et demi. Actuellement 14 travailleurs sont à bûcher le gros bois qui sera vendu et dont les bénéfices seront réinvestis à compléter les fossés et rendre la

route très carrossable. Brûlée à 66 pieds de large cette voie prend naissance au bout du rang des Pelletier à St-Omer pour déboucher dans les chemins de la compagnie Lafontaine Lum-

ber sur le rang taché Est de Ste-Perpétue. La construction terminée le millage de la route à partir de l'église St-Omer jusqu'au Lac de l'Est sera de 14 milles.

M. Daniel Fortin maire de St-Omer est heureux de ce projet qui amènera du tourisme dans ce village aidant au développement de St-Omer et des paroisses environnantes.

Ciné-participation à St-Jean Port-Joli

(J.P.O.) L'Office National du Film du Canada présente les 2, 3 et 4 décembre, en collaboration avec le CLSC des Trois-Saumons, quatre films divertissants et éducatifs traitant du comportement de l'enfant.

Présentés dans le cadre de Ciné-participation, ces films visent à mieux faire connaître l'univers complexe de l'enfant afin d'aider les parents et les adultes à mieux remplir leur rôle d'éducateur.

Les films qui seront présentés seront les suivants: "Le premier jour de la vie", (20 minutes, couleur). C'est

un document unique où pour la première fois, sont montrées les phases du développement de l'enfant dans le ventre de sa mère depuis sa conception jusqu'à sa naissance.

"Le petit bonheur" (8 minutes, couleur), film d'animation plein d'humour qui montre le désarroi d'une mère inexpérimentée.

"Le comportement de l'enfant c'est vous" (14 minutes, couleur); réalisé avec le concours de spécialistes, ce film campe le personnage de l'enfant du premier jour à l'adolescence.

"Le vent" (9 minutes, couleur). Ce film d'animation

illustre poétiquement l'aventure du tout jeune enfant chez qui s'éveille les perceptions sensorielles.

Ces films seront présentés aux endroits et heures suivantes: au Centre des Loisirs de Ste-Louise, le 2 décembre à 20 heures; à la salle des comités de St-Cyrille le 3 décembre à 20 heures; et au centre municipal de St-Jean le 4 décembre, à 20 heures également. L'entrée est libre.

Election chez les Fermières de St-Cyrille

Mme Adrien Caron a été réélue présidente du Cercle des Fermières de St-Cyrille, dans le comté de l'Islet pour un deuxième terme lors des élections qui se sont tenues au mois d'octobre dernier.

Mme Alcide St-Hilaire a également été réélue pour un second mandat au poste de 1ère conseillère, de même que Mme Cyrille Lord comme bibliothécaire.

Le nouveau bureau de direction du Cercle des Fermières de St-Cyrille se compose donc comme suit: Mme Adrien Caron, présidente, Mme Philiat Caron, vice-présidente, Mme Alcide St-Hilaire, Mme Benoît Lord et Mme Damien Bernier, toutes trois conseillères, ainsi que Mme Ovigène Caron, secrétaire, et Mme Cyrille Lord, bibliothécaire.

EDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL 259-7937

70 Boul. Blais Ouest, (Rte 2) Berthier-sur-Mer

Vendeur des maisons fabriquées en usine

présente le modèle

HABITEC 2000

VÉNUS



VIANDE POUR CONGELATEUR AU PRIX CÔUTANT

Nous ne chargeons que le débitage et l'emballage

Exemple:
Boeuf économique, classe économique 1/2 carcasse --- .54 cents la livre
Ajouter:
débitage .07 cents la livre
emballage .05 cents la livre
toujours selon les prix du marché.

ROGER PATRY

St-Charles Cté Bellechasse Tél.: 887-3949

Il était une fois...

«L'histoire des automobiles usagées»

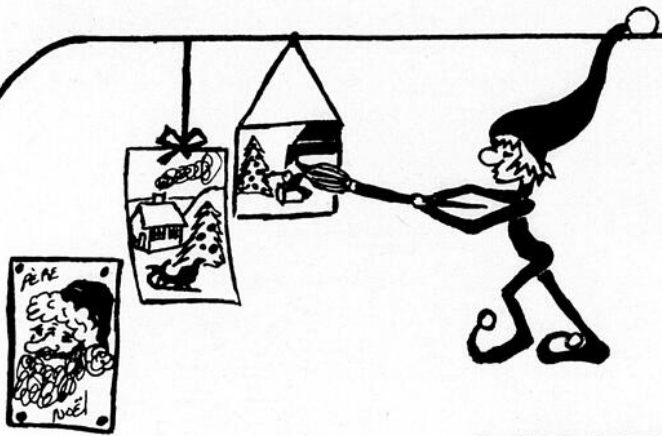
- Hey, où m'emmènes-tu comme ça?
- Voyons, je fais comme tout le monde, je me rends au Garage W. Fortin Automobile
- Mais pourquoi?
- Parce qu'il y a un vaste choix d'automobiles usagées
- Qui te l'a dit?
- Presque tous mes amis en ont une... Puis, ce sont des gens compétents: un service exemplaire, une satisfaction garantie, jamais de problèmes avec eux et...
- Ce sont les as de l'automobile dans la Région, ma voisine me l'a dit!
- J'accours pendant que le choix est à son meilleur et à prix d'aubaine
- Tu sais, c'est mon anniversaire bientôt...
- J'ai compris!...



GARAGE W. FORTIN AUTOMOBILE INC.

Ville de L'Islet
SUR LA ROUTE 20, SORTIE 247
1/4 DE MILLE DE LA ROUTE 20
247-3914





Le Père Noël des Galeries Montmagny

vous invite à participer à
3 concours qu'il organise pour vous...

1

Concours de DESSINS D'ENFANTS

Pour tous les jeunes
âgés de 6 à 12 ans.

Le concours
consiste à faire un
dessin de Noël en collant le
papier à la machine. Au
des Galeries Montmagny
le 26 novembre 1975.
Les gagnants recevront
un cadeau de valeur.
Les inscriptions sont
à faire jusqu'au 20
novembre 1975.
Les dessins seront
présentés dans les Galeries

2

Concours de BOULES DE NOEL

Ce concours
s'adresse aux jeunes
de 12 à 18 ans.

Il consiste à confectionner
des boules de Noël
dans le but d'offrir le Père
Noël à décorer les arbres
des Galeries Montmagny.
Les gagnants recevront
un cadeau de valeur.
Les inscriptions sont
à faire jusqu'au 20
novembre 1975.
Les boules seront
présentées dans les Galeries

3

Concours de BOULES DE NOEL

Pour 18 ans et plus.

Consiste à fabriquer
des boules de Noël
originales pour décorer
les arbres du Père Noël.
Le gagnant tal
recevra
un cadeau de valeur.
Les inscriptions sont
à faire jusqu'au 20
novembre 1975.
Les boules seront
présentées dans les Galeries

Les marchands vous invitent à rendre visite au
Père Noël durant la période des Fêtes!

Père Noël...

Jeudi: 2.00 h. à 4.00 h.
Vendredi: 2.00 h. à 4.00 h.
Samedi: 11.00 h. à 2.00 h.

} Bout'Chou

Jeudi: 7.00 h. à 8.1/2 h.
Vendredi: 7.00 h. à 8.1/2 h.
Samedi: 2.00 h. à 4.00 h.

} Mail



Croc-l'oeil

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES DE MONTMAGNY. Le 8 décembre prochain se tiendra notre souper des fêtes à Place Le Germain à 6.30 p.m. A cette occasion il y aura échange de cadeaux, donc chaque membre est prié d'apporter un cadeau.

Lise Montminy, publiciste

GARDE PAROISSIALE DE CAP ST-IGNACE. Une soirée récréative, organisée par la Garde Paroissiale de Cap St-Ignace pour fêter deux nouveaux membres initiés et pour souligner le trophée que la Garde s'est mérité lors du ralliement de St-Cyrille en juin dernier, aura lieu samedi prochain le 29 novembre à la salle paroissiale. Une disco-moblie sera sur les lieux; tous sont les bienvenus.

CHEVALIERS DE COLOMB. Un souper canadien des Chevaliers de Colomb de Montmagny sera pris samedi prochain le 29 novembre à 18 heures au Centre Sportif le Bûcheron. Le souper sera suivi d'une soirée dansante avec l'orchestre L'Association. On demande une confirmation avant le 27 novembre au no. de téléphone 248-1595 [Paul-André Caron]. On vous avise également que les cartes de membre 1976 sont présentement disponibles.

CUEILLETTE DE REVUES. L'automne est le temps du grand ménage! Ne jetez pas vos revues ou tout autre genre de publications illustrées. Les écoles de St-Pierre et Berthier-sur Mer en ont besoin. Ceux qui n'ont pas d'enfants à l'école, peuvent les apporter eux-mêmes ou les donner à un enfant du voisinage. Il y a une boîte à cette effet à la porte d'entrée de chaque école. Merci de votre collaboration.

Le Comité d'école institutionnelle St-Pierre - Berthier

FERMIERES. La réunion mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny aura lieu lundi le 1er décembre à 20.00 hres à l'Ecole Beaubien. Bienvenue à chacune.

ERRATUM. Dans l'article présentant le plan de gestion de la forêt domaniale des Appalaches, paru dans notre dernière édition, il faudrait rectifier que la base de plein air Robinson de St-Camille n'a pas été réalisée en collaboration avec l'Association Belle-Chasse et Pêche mais par le Comité Forestier de St-Camille et le Ministère des Terres et Forêts.

AGE D'OR ST-MATHIEU. Dimanche, le 30 novembre à 1h. 30, au sous-sol de l'église St-Mathieu, aura lieu l'après-midi récréatif pour tous les membres du Club de l'Age d'Or et leurs amis. Venez vous amuser et passer d'agréables moments.

Le Conseil d'Administration

CAP ST-IGNACE. Une soirée d'informations sur les Testaments, organisée par la Garde Paroissiale de Cap St-Ignace, se tiendra jeudi le 4 décembre à 8 heures à la salle paroissiale du Cap. Cet exposé sera donné par le notaire Pierre Boutin, de Montmagny. Invitation à tous, jeunes et vieux.

SKI BAZAR: Toutes les personnes qui ont laissé de l'équipement de ski ou des patins au **SKI BAZAR**, sont priés d'aller les chercher au chalet des Skieurs du Montmagny. Le **BAZAR** sera ouvert dimanche seulement de 2.00 à 4.00 heures. Le Club de Ski Alpin remercie toutes les personnes qui ont fait des dons ou ont profités de cette activité en échangeant de l'équipement.

st-AUBERT. La Garde Paroissiale de St-Aubert célébrera son 10ième anniversaire de fondation Samedi prochain le 29 novembre par un souper communautaire, à 5 heures, suivi d'une soirée dansante avec orchestre à la salle Aubert de Gaspé de St-Aubert. Tous sont les bienvenus.

LA VIE TERRESTRE SANS JAMAIS MOURIR! Avez-vous lu ce titre sans le croire? C'est fort possible! Pourtant, c'est fort possible aussi que vous n'avez jamais vraiment examiné la Sainte Bible pour voir si c'est la volonté de Jéhovah Dieu d'accorder la vie éternelle aux hommes. Donc, pourquoi pas venir écouter le discours biblique, "COMMENT DIEU PREPARERA LES HOMMES A VIVRE ETERNELLEMENT", qui sera présenté par M. Gilles Joyal à 9h 30 dimanche matin le 30 nov. 1975 à 165, 12ième rue, Montmagny. Les quêtes et les collectes n'existent pas aux réunions des Témoins et Jéhovah.

BOITE A CHANSONS. La Chorale Joli Cap recevra La Chorale L'Etoile au Grand Large, de L'Islet-sur-Mer, à l'occasion d'un spectacle style Boite à Chansons qu'elle tiendra samedi le 6 décembre prochain en la salle de l'école Mgr. Sirois à Cap St-Ignace. L'Etoile au Grans Large interprétera alors une dizaine de chants de Noël, alors que Joli Cap présentera 12 chants de son répertoire. Bienvenue à toute la population.

SOIREE CANADIENNE A ST-CYRILLE. St-Cyrille sera la première paroisse du comté de L'Islet à participer à la populaire émission Soirée Canadienne, enregistrée sur les ondes du canal 4. Cette émission passera le 13 décembre en soirée; toute la population de la région pourra la suivre avec intérêt. C'est du moins ce que souhaite la responsable de cette activité, Mme Adrien Caron, de St-Cyrille.

STE-PERPETUE. Une assemblée générale des membres du club de Moto-Neige Etoile d'Or de Ste-Perpétue aura lieu vendredi le 5 décembre prochain à 8 heures P.M., à la sacristie de l'église paroissiale. Tous les membres du club sont conviés à cette rencontre.

FOYER D'YOUVILLE. L'Age d'Or du Foyer d'Youville à Montmagny organise cette année encore une exposition artisanale qui se tiendra au Foyer les 29 et 30 novembre prochains, de 9 heures et 30 a.m. à 9 heures et 30 p.m. La direction du Foyer espère que cela vous intéressera et que peut-être même vous y puiserez de bonnes idées pour vos cadeaux de Noël. Bienvenue à tous.

ST-JEAN PORT-JOLI. Une soirée canadienne organisée par le Club de l'Age d'Or de St-Jean Port-Joli aura lieu samedi prochain le 29 novembre à la salle du Couvent de cette localité. Une invitation spéciale est lancée aux clubs d'Age d'Or des paroisses voisines; bienvenue à tous.

STE-APOLLINE. Le tournoi de Charlemagne qui devait avoir lieu à Ste-Apolline a été remis au 7 décembre prochain à cause de circonstances incontrôlables. Toute la population locale et des environs est invitée à participer à cette activité qui se tiendra à l'école élémentaire de Ste-Apolline. L'inscription se fera sur les lieux de 11 heures a.m. à 12 heures a.m., la journée même. Pour de plus amples informations on peut communiquer à 469-2592.

CONCOURS MLE HOSPITALITE. En raison de la grève des Postes et dans l'intérêt des participantes de notre région à ce concours, le secrétariat du Journal Peuple-Courrier, dont les bureaux sont situés à 55 ave. de la Fabrique à Montmagny, est le centre de dépôt des formulaires d'inscription au concours Mlle Hospitalité '76. Toute jeune fille désireuse de participer au concours peut donc se procurer une formule d'inscription chez-nous, avant le 31 décembre prochain, et nous la retourner dûment remplie. S'il survient un règlement de la grève des Postes, vous pourrez alors l'adresser directement à Association des Fournisseurs d'Hôtels et de Restaurants Inc., 474 rue St-Alexis, Montréal, H2Y 2N6.

PNEUS D'HIVER AVEC OU SANS CRAMPONS? L'utilisation des pneus est soumise à une réglementation au Québec. Par exemple, tout le monde peut utiliser à sa guise des pneus d'hiver sans crampons. Il n'en va pas de même pour les pneus munis de ces griffes. Ils sont actuellement permis, mais ils seront défendus après le premier mai. Ensuite, on ne peut pas poser de pneus à crampons sur un seul côté de sa voiture; ils doivent être sur les quatre roues ou encore, sur les roues arrière, pas seulement sur les roues avant. Tous les véhicules de promenade sont autorisés à utiliser des pneus à crampons si les conducteurs le désirent. Cependant, pour tous les autres véhicules de 5,000 livres ou plus, l'usage des pneus à crampons est interdit. Et puis, si on voyage d'une province à l'autre, ou aux Etats-Unis, on doit s'informer si on peut utiliser ce genre de pneus; on Ontario, par exemple, c'est interdit!

ST-MARCEL. Un tournoi de Charlemagne organisé par la Garde Paroissiale de St-Marcel se tiendra dimanche prochain le 30 novembre à la salle municipale. Les inscriptions se feront de 10 heures à 11 heures de l'avant-midi. et le repas sera servi sur place. La remise des trophées aura lieu au cours de la soirée récréative qui suivra le tournoi. Venez en grand nombre vous amuser avec nous.

ST-VALLIER. Une soirée récréative au profit de la chorale "Les Quatre Saisons" de St-Vallier aura lieu samedi le 29 novembre prochain à la salle de P.O.T.J. de St-Vallier. L'orchestre Mercier fera les frais de la musique; Bienvenue à tous.

Réunion importante à Montréal

Samedi, le 29 Novembre 1975.
à l'Hotel Reine Elizabeth,
de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Bienvenue à tous les militants et amis de l'Union Nationale des comtés de Montmagny, Bellechasse L'Islet, Kamouraska et Témiscouata.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période deans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois \$6.00
1 an \$10.00
2 ans \$18.00
Etats-Unis 1 an \$18.00
Camelots \$0.30

RETOURNEZ A:
"PEUPLE/COURRIER"
55, rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

Assemblée spéciale de la C.P.P.M.

Une assemblée spéciale des membres de la Coopérative des Produits Pétroliers de Montmagny se tiendra le 26 novembre 1975 à 8 hres P.M. à l'école Beaubien de Montmagny.

ATTENTION A TOUTE LA POPULATION VENEZ NOUS AIDER A COMBATTRE L'INFLATION. VENEZ VOUS INFORMER.

COOPERATIVE DE PRODUITS PETROLIERS DE MONTMAGNY

Date: 21 novembre 1975

PERFECTIA
6/36

GROS LOT
\$458,143²⁰
(REPORTÉ À LA SEMAINE PROCHAINE)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
1	3	13	14	15	24
6 SUR 6	0		\$409,406 ⁷⁰		
5 SUR 6	96		\$761 ⁵⁰		
4 SUR 6	1841		\$110 ³⁰		
5 SUR 6+	0		\$48,736 ⁵⁰		

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6

31

VENTES TOTALES: \$846,120⁰⁰

MINI LOTO

TIRAGE 34
VENDREDI 21 nov. '75

32 Séries émises - 90,000 chacune

POSSIBILITÉ DE

88236	32 GAGNANTS DE \$5,000.
8236	256 GAGNANTS DE \$500.
236	2592 GAGNANTS DE \$100.

Lisez LE JOUR

et souscrivez à sa campagne

S'ADRESSER A

St-Jean-Port-Joli:

598-3422

Montmagny:

248-2139

OGINO

Une erreur de 10 jours
c'est dangereux

Y D L.G.
→ 23 - 10 = 13 ←

O.K.

PROMOTION



**CERCLE DES AFFAIRES
LA POCATIERE INC.**

\$400.00 en prix

Conditions & Règlements

- 1) Attribution de \$50.00 en argent par semaine
- 2) Durée de la période: Du 5 novembre au 31 décembre 75 inclusivement
- 3) Tirage sur les ondes de CHGB tous les Mercredi Midi
- 4) Un billet par achat de \$2.00 et plus chez les Marchands participant à la promotion, peu importe montant.
- 5) Les billets sont non cumulatifs et seront détruits après chaque tirage
- 6) Tous les billets pour être éligibles doivent être validés par les marchands participants.
- 7) Pour être éligible aux prix, les gagnants auront à répondre à une question
- 8) Les prix non réclamés au 31 décembre 1975 resteront la propriété du cercle.

MEMBRES PARTICIPANTS

<p>LA POCATIERE Boutique 502 A. 4e Ave. LES GOR 120. Tél. 856-2492 ST PAMPHILE GAULOIS Inc. 30 Rue Principale Yvon A. Cuellet GOR 310. Tél. 356-5137 Tél. 856-1724</p>	<p>PAUL MARTIN INC. Entrepreneur Général Rte 230 856-1641</p>	<p>TEL. 856-1492 Le Khagoom NOUVEAUTÉS POUR DAMES MERCERIE POUR HOMMES LA POCATIERE. KAM.. P.Q.C.P. 637</p>	<p>SUPER MARCHÉ Lebel CLAUDE LEBEL Prop. Tel. 856-1268 856-1269 VILLE LA POCATIERE Cité de Kamouraska</p>	<p>LE PHOTOGRAPHE! 856-1262 614, 4e AVENUE, LA POCATIERE Georges Mailoux, prop.</p>	<p>PSM MARCHAND ROBITAILE 1000 6e AVE 856-3744 LA POCATIERE</p>
<p>ALICO Meubles, Appareils Ménagers, Décoration Intérieur Tél. 856-2577 Rte. 230, La Pocatière Ouest.</p>	<p>André Dubé Enr. Marchand de Chaussures La Pocatière, Cté Kam., Qué.</p>	<p>Hôtel Victoria 30 Commerce Street Reception "CHEDO" LA POCATIERE, P.Q. TEL. 856-1273</p>	<p>BOUTIQUE ZERO A QUATORZE INC. Edifice Paul Lebel Inc La Pocatière 856-1533</p>	<p>Boulangerie La Pocatière Inc. 505, 8e Ave 856-1935</p>	<p>Comptoir Escompte Enr. 414, 4e Ave. 856-1515</p>
<p>PAUL LEBEL, INC. MAGASIN À RAYONS 708, 4ème Avenue, LA POCATIERE, Qué.</p>	<p>Supermarché Fortin C.P. 829 Tel. (418) 856-2324 à 856-2325 808, 4e Avenue, LA POCATIERE, Qué. GOR 120 RICHARD GAGNON, Prop.</p>	<p>TEL. 856-2314 Rév. 856-2401 Rév. 856-2417 BÉLANGER SHELL SERVICE SERVICE "SHELL" - RÉPARATIONS GÉNÉRALES VENDREUR DE PNEUS "SHELL" - "MICHELIN" - "UNI-ROYAL" TOWING 24 HRS MARCEL ET ALAIN BELANGER, PROP. ROUTE 230 OUEST, LA POCATIERE</p>	<p>TEL. 856-2955 C.P. 73 LeBel arôme Enr. FLEURISTE Fleurs pour toutes Occasions et Boutique de Cadeaux. 614, - 4ème Avenue, LA POCATIERE</p>	<p>Le Centre Rexall Arsenault 402, 4e Ave. 856-3094</p>	<p>Boutique Tourbillon Bijouterie 615 4e Ave 856-2343</p>
<p>Tél. GOR: (418) 856-3025 Tél. N.S.: (418) 856-3023 Ouellet & Frères La Pocatière Inc. Mécanique générale Soudure haute pression sur place et à l'atelier Route 230 La Pocatière, Cté Kamouraska</p>	<p>L'Union Agricole de Ste-Anne Lée Le Magasin Général à votre service depuis 1902. Tel. 856-1214 119, 4e Avenue LA POCATIERE (Cité de Kamouraska)</p>	<p>Bijouterie L'Anneau D'Or Enr. Tél.: 856-3676 RÉS.: 856-2741 BIJOUTIER - DIAMANTAIRE Cadeaux pour toutes occasions Réparation de tous genres "Ouvrage garanti" 418, 4ème AVENUE La Pocatière P.Q.</p>	<p>Sports Loisirs en Pierre A. Lambert Prop. GRAND & DETAIL De Tout Pour Tous Les Sports ALBERT DUROU REPRESENTANT TEL. 856-2976</p>	<p>Antoine Lévesque Chaussure 413 Rue Lafontaine 856-1614</p>	<p>Réal Lévesque Service Entrepreneur Electricien 1404, 4e avenue 856-3140</p>
<p>500, 1ère Rue Tél.: 856-2461 RÉS.: 856-2428 Handy Andy PIECES ET ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES Jean-Paul Hudon, Prop. DETAILLANT ASSOCIE LA POCATIERE, P.Q.</p>	<p>BOUTIQUE des GALOQUES</p>	<p>Denis Electronique 309, 4e Ave. 856-2812</p>	<p>CENTRE 'SINGER' 412 - 4e Ave. LA POCATIERE Machines à Coudre Dactylos - Aspirateurs Vente et Service L. Bouchard (Concessionnaire Autorisé)</p>	<p>Alphonse Maurais Enr. Epicerie 426, 4e Ave. 856-1202</p>	<p>Restaurant Opéra [Livraison] 505, 4e Ave 856-2422</p>

C'est payant de magasiner à La Pocatière

A St-Jean Port-Joli, la coopérative "La Paix" se modernise

(J.P.O.) Dans le but d'offrir un meilleur service aux sociétaires et à la clientèle en général, le magasin coopératif "La Paix" de St-Jean Port-Joli emménagera dans de nouveaux locaux en mars prochain.

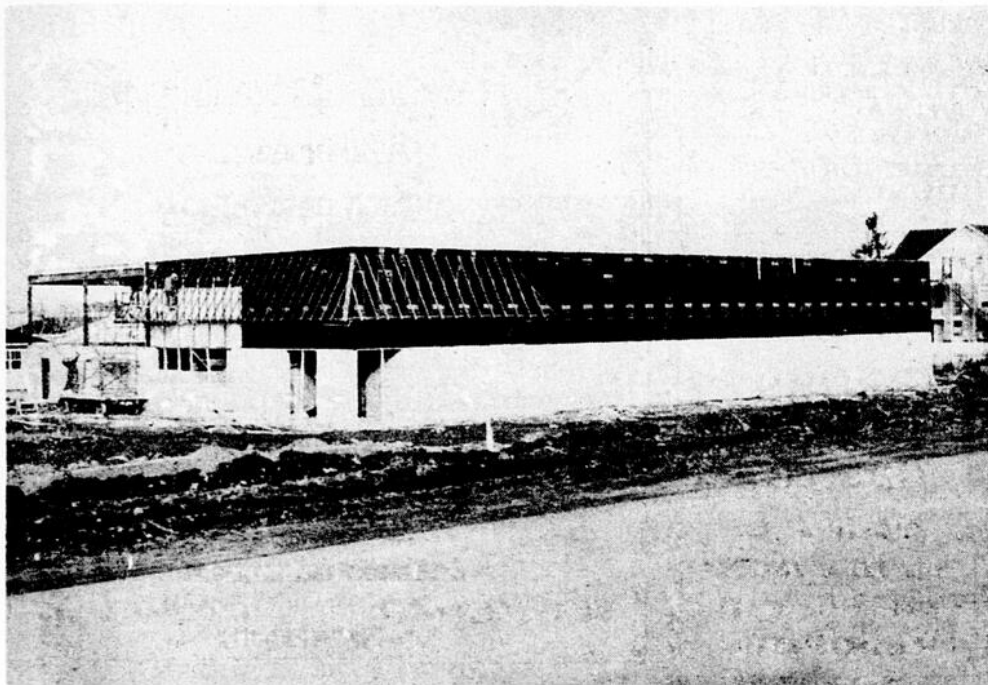
C'est à cause d'une surface de plancher devenue insuffisante et du manque de places pour le stationnement à l'extérieur que les administrateurs de la coopérative ont décidé de donner suite au

projet de construction de 1972 qui avait temporairement été abandonné.

Le nouvel édifice, dont la construction a débuté en octobre, sera situé le long de la route 24 et aura une superficie de 11.000 pieds carrés c'est à dire le double de l'espace dont dispose présentement le magasin. Egaleme nt, un stationnement pouvant accueillir 125 voitures sera aménagé à l'extérieur. La construction et l'aménagement de ces

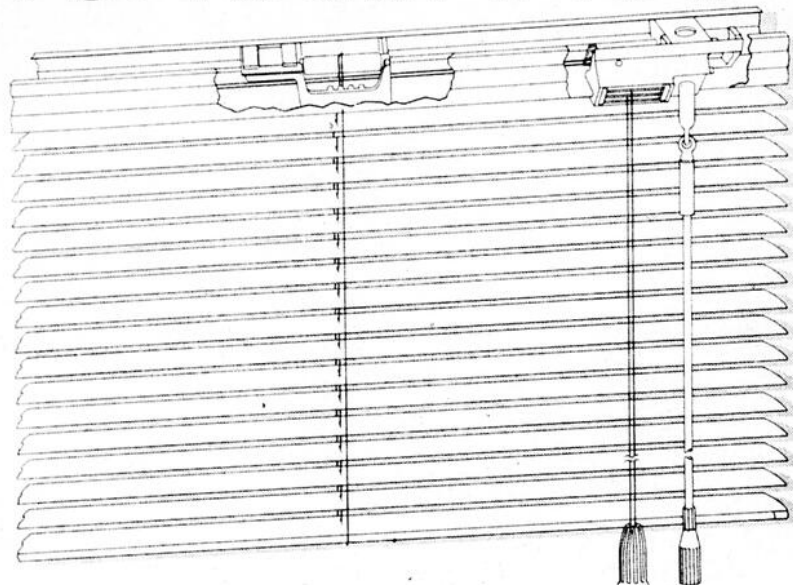
nouveaux locaux requerra un investissement de l'ordre de \$400.000. Selon l'échéancier établi, le magasin coopératif pourrait emménager dans le nouvel édifice en mars prochain.

Fondée en 1939, la coopérative "La Paix" compte actuellement quelque 900 membres qui sont propriétaires d'un actif de \$308.000. L'an dernier, cette coopérative de consommation a distribué des ristournes totalisant \$18.000.



Commencée au mois d'octobre, la construction du nouvel édifice pour le magasin Coop "La Paix" va bon train. Construits par la firme Raymond Caron Inc. de Montmagny, ces nouveaux locaux occuperont une superficie de 11.000 pieds carrés et pourront accueillir la coopérative en mars prochain. [J.P.O. Peuple-Courrier]

La Petite Venetionnes



- 26 couleurs à votre choix
- La décoration de fenêtre pour 1976
- Recommandée par les grands décorateurs
- Directement du manufacturier

S'adresser à:
Gérard Breton
Agent manufacturier

15 Ave Bélanger
Montmagny

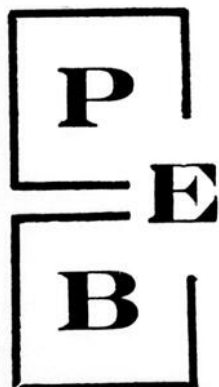
Par téléphone de 9AM à Midi Seulement 248-3938

Confiez-nous vous aussi votre voiture!

Nous garantissons satisfaction pour tout genre de voitures...



- Un travail consciencieux pour la voiture conventionnelle: 90% des gens qui conduisent des voitures conventionnelles confient leur travail à nos experts
- Un travail impeccable pour la voiture sport: notre réputation suffit pour satisfaire la majorité des adeptes de la voiture sport
- Des mains de maître pour la voiture luxueuse: nous réparons tous genres de voitures luxueuses, même la vôtre!



Garage Paul E. Bélanger Inc.

8, Ave Ste-Brigitte
Montmagny

Spécialité: peinture et débosselage

248-0855

Rés.: 248-1399

Les Cadets de la forêt "Sire Robin des Bois" Inc.

ACTIVITES FUTURES
 29 nov. 1975... Visite par tous les Clubs Cadets de la Forêt à la station forestière de Duchesnay. Arrivée à 10 hrs a.m. et départ vers 4 hrs p.m.
 5 dec. 1975... Réunion de toutes les animatrices et animateurs à Québec. Structuration des activités pour 1976.
 12 déc. 1975... Soirée récréa-

tive à l'auditorium de la polyvalente de St-Paul. Invités d'honneur: Lucille Lessard "Lady Marianne" qui est championne mondiale de tir à l'arc et Philippe Latulippe "Robin des Bois" célèbre coureur de longues distances. Artistes invités: Kiowarini le chanteur vagabond artiste de la T.V. et des disques PAX et le dr. Eric Dekytpotter hypnotiseur de réputation mondiale.

Ceux qui assisteront à cette soirée pourront entendre Mlle Christine Picard chanter quelques uns de ses succès accompagnée au piano de Mlle LyneBlais. Egalement Mlle Marie-Claude Fortin interprétera au violon différentes mélodies qui sauront vous charmer. L'entrée est gratuite pour tous, pour tous, mais seulement les cadets de la forêt ainsi que leurs mamans et papas seront admis pour la circonstance. De 8 et demie à 11 et demie heures p.m.

14 dec. 1975... Fondations des clubs Cap St-Ignace ainsi que ceux de St-Mathieu et St-Thomas de Montmagny.
 28 dec.... Bercethons dans tous les clubs. Visites du vrai Père Noël et de son ami le clown Rigoff.

3 jan. 1975... Camping.
 11 jan. 1976... Initiations pour les cadets de la forêt des clubs St-Pierre, St-François, Berthier et ce à St-François.

18 jan. 1976... Initiations pour les clubs cadets de la forêt de St-Paul, Ste-Lucie, N.D. Rosaire et St-Fabien. Le lieu de cet événement est St-Fabien.
 25 jan. 1976... Initiations des clubs cadets de la forêt en ce qui concerne les clubs de Cap St-Ignace, St-Thomas et St-Mathieu de Montmagny.

N.B.: Il se peut que d'autres activités soient programmées durant la période ci-haut mentionnée. Veuillez consulter hebdomadairement vos journal et poste de raio local. De plus en pareil cas vos animatrices et animateurs se feront un devoir de vous en aviser. Cadets de la Forêt, il est très important que vous participiez à toutes vos activités.

Parents nous comptons sur vous pour y veiller.



M. l'abbé Arthur Gagnon, président du club Les Cadets de La Forêt, et Mlle Lucille Lessard, qui incarne Lady Marianne.

Après 37 jours de grève

(D.L.B.) Jamais depuis l'histoire des Postes on a vu pareille grève dans ce secteur de la Fonction Publique. Les sept postiers de Montmagny comme ceux d'ailleurs dans tout le Canada sont en grève depuis mardi le 21 octobre et l'action se poursuit toujours.

Jeudi dernier, les chèques de la pension de vieillesse furent distribués par les facteurs de la région et suite à cette action peu appréciée de la part des postiers, M. Gilles Laurendeau représentant syndical à Montmagny a déclaré en ces termes: "On regrette que nos surveillants immédiats aient été forcés d'agir en briseur de grève en faisant l'ouvrage des postiers. Heureusement que c'était la première fois, a-t-il ajouté."

Le 16 novembre dernier, les postiers de Lévis, Ancienne-Lorette, Ste Marie et Montmagny se réunissaient à Lévis pour rencontrer leur représentant régional, M. Clément Morel. Ce dernier a donné un compte-rendu de ce qui s'était produit récemment à la Table des négociations. Suite à ces commentaires, les postiers de la région du district de l'est réclament que Bryce Mackasev se place face à face avec

leur syndicat à la Table des négociations et ce le plus tôt possible.

De fait, les postiers du Bureau de Poste de Montmagny sont toujours solidaires même après 37 jours de grève. Soulignons que le service postal se poursuit toujours au niveau local seulement, dans chacune des succursales (Berthier, St-François, etc...) et qu'il n'y a aucune liaison entre-elles de quelque façon que ce soit.

469-3110

PIERRE GILBERT

Pharmacien

de Montmagny

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, jeudi, vendredi
 9.30 h. A.M. à 12.00 h. A.M.
 1.30h. P.M. à 5.30 h. P.M.
 7h. P.M. à 9.30h. P.M.

Samedi: 9.30 h. A.M. à 12h. A.M.

Remerciements de sympathie

La famille Honorat Beaulieu remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de Mme Honorat Beaulieu survenu le 30 octobre, soit par des offrandes de messes, soit par des tributs floraux, soit par des visites au salon funéraire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 2 novembre 1975.

Mme Beaulieu laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Jeannine [Mme Gérard Jeffrey], Jacqueline [Mme Adhémar Gaulin] Henriette [Mme Jasmin Lord], Jean-Guy [Lise Giroux] Paul-Henri [Lucie Blanchet].

469-3402

DR. RENALD ANCTIL

St-Paul, Cté. Montmagny

HEURES D'AFFAIRES

LUNDI MARDI JEUDI

10h. A.M. à 11.30h A.M.

2h. P.M. à 5 h. P.M.

7h. P.M. à 9h. P.M.

VENDREDI: 10h. A.M. à 11.30 A.M.

2h. P.M. à 5h.P.M.

SAMEDI: 9.30h A.M. à 11.30 A.M.

MUSI-QUALITE Enr.

Prop. Martin Dumas

32, ave Royal St-Charles

887-3231

Disques- Cassettes - Instruments de musique - Stéréophonie



Pianos

neufs et usagés

Plusieurs spéciaux à l'occasion des Fêtes!



Invitation à tous les adeptes de la musique à venir nous rencontrer.

Vente — Réparation et accordage de pianos

TROIS JOURS BONIS

AU MAGASIN DE

Mme Eugène Lévesque

66 de la Gare, Montmagny **248-2682**

Jeudi, vendredi, samedi 27-28-29 novembre

10% de rabais sur toute la marchandise

Profitez de ces jours bonis pour faire vos emplettes des fêtes

Profitez de notre plan de mise de côté pour Noël

Plus que jamais!

Au magasin Eugène Lévesque

Bonjour
chez-toi!



YVON, prtre

Dimanche, c'était la fête du Christ Roi. Cette fête nous fait comprendre entre autre comment Dieu a voulu s'insérer dans l'histoire des hommes, ne faire qu'un avec les réalités sociales et culturelles de chaque époque.

Dans l'histoire de l'Alliance de Dieu avec son peuple, intervient cette période d'environ trois siècles où les juifs, selon leur désir, sont gouvernés par des rois: Le roi David deviendra même la figure du sauveur à venir: Celui qui apporte la justice et la paix.

Malheureusement, les hommes déforment souvent les pensées, les intentions de Dieu: les juifs seront toujours portés à voir en ce sauveur celui qui viendra avec puissance écraser les ennemis du peuple, imposer de force sa domination.

De fait, Jésus lui-même se présentera-t-il comme un roi?

Oui! Il se laissera acclamer comme roi d'Israël [Luc, 19, 38]. Mais c'est le roi qui marche vers la crucifixion!...

...La résurrection sera le commencement de son triomphe, mais sa royauté, qui n'est pas de ce monde [Jn, 18, 36] n'éclatera qu'à la fin des temps, quand il aura tout mis sous ses pieds et tout remis au Père.

Mais que peut signifier cette royauté du Christ pour nous aujourd'hui? St Paul Résume tout cela en une phrase magnifique:

"...Le monde la vie ou la mort, le présent ou l'avenir, tout est à vous, vous êtes au Christ et le Christ est au Père."

Nous sommes donc libres face à tout, mais c'est une liberté dont le sens est à trouver dans le Christ lui-même!

Nous qui vivons trop rapidement, dans un monde un peu fou parfois, il nous faut apprendre à nous arrêter souvent, pour écouter ce Christ, ce qu'il a à nous dire: C'est un roi qui ne cherche qu'à nous révéler à nous-mêmes le sens profond de notre vie de tous les jours...

La sagesse ne consiste-t-elle pas à savoir lui demander sa lumière et sa force?

Qui peut refuser "l'autorité" de ce Roi-Serviteur des hommes?

La voix du peuple Réponse à M. W. Schneider

A propos de sa réponse à Yvon prêtre, dans l'édition du 19 Nov. 75 sur la mort:

Mais oui M. Schneider, c'est bien celui qui n'est pas d'accord avec vous qui aimerait répondre à vos objectifs sur cette question, puisque je connais très bien votre aisance à créer une diversion qui comme toujours est étayée d'une foule de passages habilement sortis de leurs textes Ex: Tous ces passages qui se rapportent aux Israélites et que vous vous attribuez à faux alors que comme nous vous appartenez à cette dispensation qui est celle des Gentils [païens] qui par la grâce de Dieu reçoivent le même salaire que par pu Don fut donné en ces termes; Car la promesse est pour vous et vos enfants, et en aussi grand nombre que le Seigneur les appellera Actes: 2 Verset 39 et un peu plus loin que le Seigneur ajoutait à l'église chaque jour ceux qui étaient sauvés, et remarquez bien pas ceux que tel et tel système voulaient ajouter mais bien ceux que lui ajoutaient car il connaît lui-même ceux qui lui appartiennent et ici je ne mentionne pas de verset mais tout le merveilleux épître de Paul à Trinité puisque ceux qui par la foi s'attachent aux paroles de la Bible n'ont pas besoin d'être bousculés par une dénomination quelconque pour comprendre le Divin Message mais bien à l'Esprit que le Père a promis afin qu'il vous rappelle les choses que Jésus Christ a dites et faites.

Or, M. Schneider ces choses ont été écrites bien avant 1852-1916 où alors que le

fondateur de la secte Watch Tower [Tour de Garde] Témoins de Jéhovah et compagnie etc, commença l'exposition des fausses théories qui prévalent encore de nos jours; En 1877 il découvre que Jésus-Christ est revenu invisiblement en 1874; Imaginez si on s'est fait passer un beau sapin?? Jésus reviens en cachette [sic]. En 1879. Publication du périodique Tour de garde en juillet 79, et en un mot pour abrégé cette esquisse de la fondation des témoins de Jéhovah, qui soit dit en passant ont changé pas moins de 148 fois de doctrine environs entre les seules années de 1917 et 1928 [du livre Trente ans esclave des témoins de Jéhovah par W. J. Schnell] 1869 à 1942 M. Joseph Rutherford devient 2eme président et ce a M. Nathan Homer Knorr qui prend la succession et l'amène en 1975 ou selon leurs nouveaux calculs le millénum doit arriver une autre fois?? et avec prudence une nouvelle date est prête si ça n'arrive pas cette année?? Voici en léger aperçu ce qui sors des salles du Royaume d'ou naissent des esclaves fidèles qui par lavage du cerveau ne peuvent plus goûter la liberté, l'affranchissement, qui ressort du pur enseignement de l'Evangile de grace qui promet de rendre réellement libre quiconque veut par la foi croire et dépendre de son enseignement.

Ceux qui en lisant ces lignes voudraient croire que c'est par haine ou tout autre sentiment semblable que je vous réponds, etc. etc. Que pouvons nous tous penser de ce passage cité par Pierre Act 4:12. Il n'y a de salut en

aucun autre, puisqu'il n'y a aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes par qui nous puissions être sauvés, et Jésus dit à Simon: je suis LE CHEMIN LA VERITE ET LA VIE NUL NE VIENT A DIEU QUE PAR MOI: Jean 14.6: Si Dieu fait lever son soleil sur le bon comme sur le méchant y a-t-il une dénomination qui l'arrêtera? Quand a-t-il remis son Gouvernement à des humains? Ne nous appelle-t-il pas tous dans son amour a sa grâce: Je ne mettrai pas dehors celui qui viens à moi: Or les premiers chapitres de l'épître aux Corinthiens disent que quand l'un de vous dit moi je suis de Paul, moi de Cephass, moi de Christ; Christ est-il divisé? Vous n'avez pas répondu à Yvon mais vous lui avez fait une grosse annonce avec un tout petit magasin?

Vous pourriez me dire que je ne vous ai pas répondu directement sur le sujet, Eh bien si le journal veut bien m'accorder au temps de son choix une date, il vous sera

apporté une réponse parfaitement Biblique sur le sujet; A propos de la mort:

Entretiens si je compare la facilité que vous avez eu dans tous vos écrits jusqu'à maintenant à présenter vos opinions, je ne crois pas abuser en terminant sur une note qui n'a rien de tranchant, de limitatif, mais de ce point large et libre devant La Parole de Dieu, a savoir que, Si le Fils vous affranchis vous serez réellement libre: et ça pas seulement moi, vous, mais quiconque, car si notre Evangile est encore voilé, il est voilé pour ceux qui périssent, pour les incrédules dont le dieu de ce siècle a aveuglé l'intelligence afin qu'ils ne vissent pas briller la splendeur de l'Evangile de la gloire de Christ qui est l'image de Dieu: 2 Corinthiens: 4, 3 à 5.

Un grand pécheur pour qui Jésus Christ est Mort et Ressuscité

Emergy Gamache
191 Ouest
Berthier sur Mer



Germain Simoneau A.V.A.
Assureur-vie agréé
L'ASSURANCE-VIE DES JARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

POUR UN MEILLEUR AVENIR

Si vous êtes âgé de 17 à 24 ans et désirez un avenir plein de satisfaction, venez voir ce que vous offrent les Forces armées canadiennes.

Vous avez peut-être les qualifications nécessaires pour être accepté sur l'un des nombreux programmes de formation d'officiers ou la possibilité de suivre un cours d'apprentissage pour les hommes ou femmes de métier.

Venez nous rencontrer pour discuter des possibilités d'acceptation vers un avenir intéressant et bien rémunéré

De plus amples renseignements vous seront fournis en allant visiter votre conseiller au Centre de la Main d'Oeuvre du Canada ou en communiquant directement avec nous au Centre de Recrutement, ou en venant nous rencontrer lors de notre passage à:

MONTMAGNY: Au Centre de la Main d'Oeuvre de Montmagny
De 10 heures à 14 heures
Le 2 Décembre 1975

CENTRE DE RECRUTEMENT

1048, rue St-Jean
Québec, P.Q. G1R 1R6
Tél.: 694-3636 [Q-9]

Veillez, s'il vous plait, me faire parvenir de plus amples renseignements sur les Forces canadiennes.

[Postez ce coupon à l'adresse ci-haut]


Nom

Adresse

Ville

Scolarité

Tél.:



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
SI LA VIE VOUS INTÉRESSE

Le chemin vers Harmagedon

"Les croisades David Wilkerson" viennent tout juste de lancer un nouveau film qui dévoile les événements précédant la dernière guerre mondiale à Harmagedon. Ce film en couleurs présente David Wilkerson auteur de "La croix et le

poignard", comme narrateur d'un drame de cinq catastrophes qui surviennent présentement dans le monde. C'est un document réalisé à partir d'une vision d'événements finaux que Wilkerson a reçue de Dieu en avril dernier.

"J'ai vu arriver aux Etats-Unis et dans le monde: une récession terrible, un tremblement de terre majeur et une famine mondiale; un déluge de saletés à la télévision et dans les kiosques de journaux; la haine des adolescents contre leurs parents; une folie de persécution dirigée contre tout le peuple de Jésus, de dire Wilkerson.

Producteur exécutif, il ajoute aussi: "Le but de ce film est de ramener jeunes et moins jeunes à la réalité et à l'approche de la venue du Christ. Par son réalisme, ce

document a un tel impact que chacun aura à décider de ce qu'il doit faire concernant le retour imminent du Christ".

"La route vers Harmagedon" est actuellement présentée en première aux Etats Unis et au Canada, puis il gagnera l'Europe prochainement. Vous êtes cordialement invité à venir le voir le 29 novembre à 8.00 hres à l'Ecole Polyvalente Casault, salle 2381. L'entrée est gratuite. Nous espérons que vous serez des nôtres. Dites le à vos amis! Bien amicalement. Pasteur Lindsay Stevenson

Tél: 246-3790



Gaston Guimont

Entrepreneur en construction - vente et pose de déclin d'aluminium, déclin de masonite.

Cap St-Ignare Cté Montmagny, Qué.

Tél: Bur. 248-1358 Tél. Rés.: 248-2545

A. & A. COULOMBE ENR.

ENTREPRENEUR Excavation
Dynamitage
Terrassement

R.R. NO. 1 Concessionnaire John Deere
Montmagny, P.Q.

MONTMAGNY READY MIX

"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"

—Service
—Prix
—Qualité

PLAN NO. 1. 248-0953
ROUTE TRANS-CANADA
MONTMAGNY

PLAN NO. 2 St-Raphael, Beil., Que. 243-2102
PLAN NO. 3: Ville La Pocatière, Kam. 856-3409
PLAN NO. 4: St-Anselme 885-4096

BOUCHARD AINÉ & FILS

DRY POUILLY FUISSÉ

Un vin blanc, sec, de la région MAÇONNAISE. Il se présente à vous avec sa belle teinte jaune or et son goût fruité et léger.

S.A.Q. 447-E — \$6.55

BEAUJOLAIS

Un vin rouge et sec, léger et fruité. Il doit se boire jeune. C'est un vin friand.

S.A.Q. 426-G — Btle. \$3.90
S.A.Q. 426-H — 1/2" \$2.30

LIVICO INC.
477, St. François-Xavier,
Ch. 308, Montréal
Tél.: 845-4814 845-8977





LA MUNICIPALITE DE ST-LAZARE DEVRA FAIRE PLUS POUR LES LOISIRS.— Pour que les Loisirs de St-Lazare, dans le comté de Bellechasse, puissent bénéficier d'une subvention additionnelle à celle de \$40,500 qui lui a été accordée en juin dernier par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, payable en trois versements annuels égaux, la Municipalité devra augmenter considérablement sa contribution grâce à son pouvoir de taxation. La Municipalité a donné \$1,000 cette année pour les loisirs; alors qu'une souscription populaire a rapporté \$1,300 et que les profits des Loisirs St-Lazare Inc. se sont élevés à quelque \$12,000 l'an dernier. L'actuel des projets des Loisirs St-Lazare vise la construction d'un chalet estimé à près de \$52,000, dès l'été prochain, et l'aménagement d'un terrain de jeux comprenant l'achat de divers équipements sportifs. Nous avons profité du passage du ministre responsable du H.C.J.L.S., M. Paul Phaneuf, à St-Lazare le 18 novembre dernier, pour saisir ce cliché qui présente de gauche à droite M. Pierre Mercier, député de Bellechasse au provincial, Mme Gemma Goupil, présidente de la Jeune Chambre qui appuie fortement les loisirs, M. Phaneuf, Mme Anna-Marie Laverdière, présidente des Loisirs et M. Roland Aubin, nouveau maire de St-Lazare.

(C.M. Peuple-Courrier)

Trois accidents à Montmagny

[D.L.B.] Un accident est survenu à l'intersection du Boulevard Taché ouest et l'avenue Ste-Brigitte à Montmagny le 20 novembre dernier vers les 15:35 heures. L'auto de M. Clément Rochefort de St-Vallier s'est heurtée à la partie arrière de celle de M. Guy Simoneau de Montmagny alors que la circulation sur cette rue était plutôt dense. Les dommages sont évalués à quelques \$950. Il n'y eut aucun blessé au moment de l'impact.

RUE DE LA FABRIQUE
La chaussée glissante de vendredi dernier a causé \$1,000 de dommages aux autos de M. Raymond Morissette et M. Alain Têtu de Montmagny.

C'est en voulant effectuer un virage à l'intersection des

rues St-Joseph et De la Fabrique que l'auto de M. Têtu a heurtée celle de M. Morissette qui était alors stationnée.

L'accident est survenu vers les 19:30 heures, les personnes impliquées s'en sont tirées indemnes.

AVENUE DE LA COUR
Les autos de MM. Réal Aubé de St-Charles de Bellechasse et de Richard Collin de Notre-Dame du Rosaire étaient stationnées

sur l'avenue de la Cour à Montmagny lorsque M. Marc Lavoie, de Montmagny effectuant une fausse manoeuvre a tamponné son véhicule automobile contre ceux de ces deux messieurs. Cet accident est survenu le 23 novembre dernier vers les 22:20 heures. La Sûreté municipale, après avoir fait les constatations d'usage, a évalué les dommages à quelques \$2,000 dollars.

Jacques Gaumond Enr.
VENTE - REPARATION - LOCATION.
D'AMEUBLEMENT DE BUREAU.
77 EST St-Jean Baptiste Montmagny.
RES. 248-2831
248-2454
SITUE AU CENTRE VILLE

ROCKWELL 430P
Capacité 12, décimales flottantes, mode d'additions, 2 mémoires, compteur, avec papier et cadran.

SAVIEZ-VOUS QUE

A Cap St-Ignace il y a un magasin d'artisanat ouvert à l'année

- Catalogne de lit et plancher
- Courte pointe
- Pièces murales
- Bas et mitaines de laine etc...

Où ça?
Au Salon des tissus Enr.
Mme Berirand Gamache Prop

Route 132
Anse à Gilles **246-5220**

En plus...

Grand assortiment de tissus à la verge et coupons pour tous les membres de la famille

SERVICE D'UNE COUTURIERE DIPLOMEE A VOTRE DISPOSITION



M. Germain Simoneau
Président du comité
des Fêtes du 25e



M. Eugène Gaumond
Président du
Conseil d'Administration



M. Gaston Fournier
Gérant

AS-TU UNE MINUTE?

VIENS FÊTER LE

25^e ANNIVERSAIRE DE

LA CAISSE POPULAIRE

DE SAINT-MATHIEU

Mercredi le 3 décembre à 8 heures, rencontres d'information sur les Caisses Populaires et le mouvement Desjardins, au sous-sol de l'église Saint-Mathieu. Il y aura un goûter après la soirée.

Vendredi le 5 décembre à 9 heures, grande soirée de danse avec un excellent orchestre, au Centre Sportif le Bûcheron. Il y aura un goûter après la soirée.

Tous les sociétaires sont invités. Pour votre entrée vendredi, il sera nécessaire d'apporter votre livret de caisse.

Du 1er au 5 décembre, projections et rencontres avec les étudiants.

"TOUS ENSEMBLE ON FÊTE NOTRE CAISSE POPULAIRE"

Emplois disponibles

-Aide-familiale - Montmagny, Berthier - Cap St-Ignace.
 -On demande aide familiale pour St-François - urgent.
 -Comptable stagiaire avec expérience pour Montmagny, degré comptable serait un atout.
 -Chef comptable - pour industrie de la région - \$150.00 par sem.
 -Professeur de mathématiques Sec. IV - Montmagny.
 -Professeur sciences familiales Sec I & II - St-Paul - diplôme en diététique ou équivalent.
 -Professeur physique Sec. IV - La Pocatière.
 -Mécanicien avec expérience - \$150.00 par sem.
 -Débousseleur 2 à 3 ans d'exp. \$4.00 à \$5.00 l'heure
 -Soudeur semi automatique \$3.50 l'heure
 -3 apprentis électriciens, sans expérience, travail usine \$3.05 l'heure
 -3 journaliers d'usine \$3.00 l'heure, travail de nuit.
 -Les forces armées Canadiennes sont actuellement à la recherche de personnel pour le blindés, l'Infanterie sur les navires et les avions. De nombreux postes de techniciens sont à combler par des gens de langue française. Plus de 1,000 postes d'ici 76. Les officiers recruteurs sont au Centre de Main d'Oeuvre tous les premiers mardi de chaque mois. INFORMEZ-VOUS.
 -Une entreprise de bois de sciage recherche assistant comptable avec étude universitaire salaire de plus de \$12,000 par année.
 -Personne âgée demande personne pour demeurer chez elle et faire entretien de la maison.
 Pour de plus amples informations, contacter le Centre de Main d'Oeuvre du Canada, 115, ave de la Gare, Montmagny, Tél.: 248-1102.

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
 248-0415
 LA POCATIERE
 856-1514

A VENDRE

HABIT DE MOTO NEIGE pour femme 14-15 ans, avec bottes, grandeur 8 2 PAIRES DE SKI alpin homme et femme avec bottes tyrol très bon état. 259-7405 26-11-2fs

ARMOIRES DE CUISINE four encastré avec poêle de comptoir 4 ronds, évier avec 2 cuves en acier inoxydable, rideaux plein-jour brochés. Prix à discuter 469-2008 26-11-1fs

RENAULT 16, 1971 à vendre, parfait ordre 246-5898 26-11-4fs

2 SYSTEMES à air chaud à vendre. 246-5898 26-11-4fs

MANTEAU RAT MUSQUE NATUREL GARNI DE CHAT BLAIREAU * COUPE LONGUE * GRANDEUR 10-12 ans 247-5437 26-11-1fs

EQUIPEMENT DE GARDIEN DE BUT état neuf, grandeur 14 ans 598-3919 26-11-1fs

ORGUE ELECTRIQUE Farfisa 30-50 pédalier et 2 claviers en bonne condition, prix à discuter, entre 3 et 6 heures p.m. 247-311526-11-3fs

EQUIPEMENT DE SKI ALPIN pour dame en état de neuf pointure 5, 598-6679 26-11-2fs

MAISON MOBILE à vendre installée dans le parc 12 X 60 pieds, meublée ou non. s'adresser à 248-5843 26-11-1fs

VERITABLE AUBAINE 1972, Mercury Montego, en bonne condition automatique V8 P.B., P.S. tél. 246-5508 26-11-JNO

PLYMOUTH 1971 à vendre Satellite Custom, transmission automatique V-8 318, bon état, prix à discuter. 248-3635 26-11-2fs

VOLVO 1968 à vendre. 247-5325 26-11-1fs

TELEVISION noir et blanc, 21 pouces, chapeau vison naturel, neuf meubl secrétaire Prix à discuter 248-2978 26-11-1fs

CHEVROLET 1974 à vendre 15,000 miles. Pour information après 5 heures 259-7678 26-11-3fs

Spécial BOEUF DE L'OUEST 1/2 lb boeuf de l'ouest \$0.59 la lb porc haché \$1.09 la lb. Margarine crémeux, thibault 25 lbs, \$10.95; bas culotte, miel doré grandeur universelle \$0.49 248-3797 26-11-3fs

TERRAIN A VENDRE emplacement de 80 X 100 pieds, situé dans le développement Couture à Montmagny. Pour information 248-5533 26-11-1fs

FIREBIRD 1973 V-8, bonne condition, prix à discuter, 248-2966 8-10-JNO

MAISON 2 étages, à vendre, beau grand terrain. Logement libre pour le 1er mai, possibilité de faire 2e logement à peu de frais. Pour informations 886-3735 5-11-4fs

VOLTA, Nilfish, Tillus, compagnie internationale fondée en 1906, vendu dans plus de 73 pays. Aspirateurs, laveuse de tapis, batterie de cuisine en acier inoxydable chirurgical 199 3 feuilles. Plusieurs modèles d'aspirateurs de marque reconnues, prix défiant toute compétition. Vente et service sur tout genre de balayeuse et machine à coudre. Distributeur gros et détail. Bernard Lachance Rivière du Sud, Côté Sud. Montmagny. 248-5862 5-11-8fs

MAISON en très bon ordre, avec grand terrain à l'île aux Grues \$20,000 prix à discuter. S'adresser à 886-3794 12-11-3fs

camions G.M.C. 1972 [Vandura] 248-0790 26-11-JNO

AUTO à vendre NOVA 1973, 350, 4 pneus d'hiver neufs, 4 radiaux d'été, très propre. 247-7732 26-11-4fs

BEL IMMEUBLE de 5 loyers à vendre à Montmagny. Bon revenu, Pour informations: 246-5866 8-10-JNO

MOTO NEIGE ARTIC CAT Panthère 440, 1974, en bon état, prix à discuter 247-5653 12-11-3fs

double. Prix à discuter pour informations 248-2543 soit à midi ou 6 heures ou 248-4966 29-10-JNO

CUTLASS SUPREME 1970 à vendre le jour 248-0835 le soir 248-3835 12-11-3fs

MAISON MOBILE meublée à vendre, en parfait ordre, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, laveuse-vaisselle fourneau encastré, entrée laveuse-sècheuse. Terrain disponible pour location 246-5510 12-11-JNO

URGENT

Personne demandée temps plein et partiel, salaire plus boni. Résident Montmagny & Banlieue. Auto Nécessaire. Tél. 248-4737

Débousseleur demandé

Pour Garage de Montmagny

S'adresser à 248-5827

COMMISSION SCOLAIRE TROIS SAUMONS

Bureau: Ecole St-François Xavier C.P. 130, L'Islet-sur-Mer, Cté L'Islet. Tél.: [418] 247-3984

APPEL D'OFFRES

ASSURANCES GENERALES
 La Commission Scolaire Trois-Saumons recevra jusqu'à 15.00 heures [3.00 heures P.M.] le trois [3] décembre 1975, au Bureau de la Commission Scolaire, à l'adresse ci-haut donnée, des offres, sous enveloppe scellée, pour ses assurances générales.
 Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document [cahier des charges] qui est disponible pour examen et - ou qui peut être obtenu au bureau de la Commission Scolaire.
 Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance détenant un permis pour transiger les assurances de dommages. Le soumissionnaire s'oblige à placer directement le contrat d'assurance avec l'assureur mentionné sur la formule de soumission.

L'ouverture publique des soumissions aura lieu le trois [3] décembre 1975, à 15:00 heures [3.00 heures P.M.] à la salle des réunions de la Commission Scolaire, à l'Ecole St-François-Xavier de L'Islet-sur-Mer, en présence des soumissionnaires qui voudront y assister.

La Commission Scolaire Trois-Saumons ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.
 Patrice Caron,
 Secrétaire général.

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Conseil Municipal de la Cité de Montmagny, à son assemblée du 24 novembre 1975, a adopté le règlement no. 441 concernant l'ouverture et l'expropriation du terrain nécessaire à l'ouverture de la rue portant le numéro cadastral P. 392-8.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du greffier, en l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

DONNE à Montmagny, ce vingt-cinquième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-quinze.
 Yvon Lemay
 Greffier

PROVINCE OF QUEBEC CITY OF MONTMAGNY

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Municipal Council of the City of Montmagny, at a meeting held on the 24th day of November 1975, has adopted by-law 441 enacting the opening and the expropriation of a land necessary to the opening of a street having the cadastral number P. 392-8.

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law is now deposited of the office of the clerk, in the City Hall, where all interested parties may take communication of same during office hours.

GIVEN at Montmagny, this twenty-fifth day of November 1975.
 Yvon Lemay
 Clerk

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR SUPERIEUR

Chambre de la Famille Division des Divorces

No. 300-12-000100-75

DENIS BOUTIN domicilié et résidant à Armagh, comté de Bellechasse, District judiciaire de Montmagny. Requéant (e) C

DAME SOLANGE GAGNON BOUTIN, autrefois domiciliée à Armagh, Comté de Bellechasse, et présentement de domicile et résidence inconnus. Intimé (e)-

ORDONNANCE
 La Cour ordonne à l'intimé (e) Dame Solange Gagnon Boutin de comparaître dans un délai de quarante jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: Le Peuple-Courrier de la Côte du Sud".
 Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montmagny.
 Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.
 A Montmagny
 Ce 20 octobre 1975
 Copie Conforme
 Gilles Lamontagne
 Régistrare des Divorces
 (Signé) Gilles Lamontagne
 Régistrare des Divorces

CANADA PROVINCE OF QUEBEC DISTRICT OF MONTMAGNY

SUPERIOR COURT

Family Chamber Divorce Division

No. 300-12-000100-75

DENIS BOUTIN located and residing at Armagh, Bellechasse County judicial District of Montmagny. Petitioner

LADY SOLANGE GAGNON BOUTIN, formerly residing at Armagh, Bellechasse County, and presently having an unknown location or residence. Respondant

ORDER
 The Court orders the respondent, Lady Solange Gagnon Boutin to appear within 40 days following the first publication of this order:
 Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district of Montmagny.
 Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.
 At Montmagny
 This October 20 1975
 Gilles Lamontagne
 Divorce Registrar

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA POCATIERE
 SIEGE SOCIAL: 801 - RUE AVENUE
 856-3690
 LA POCATIERE
 CHEZ LE MANOIR P. QUE
 GOR 120

AVIS PUBLIC

Avis public est, par le présent, donné à tous les propriétaires de biens-fonds des municipalités de la Commission Scolaire de La Pocatière [incluant les municipalités civiles de La Pocatière, Ste-Anne de La Pocatière, Rivière-Ouelle, St-Pacôme paroisse, St-Pacôme village, St-Gabriel Lallemand, St-Onésime, Ste-Louise, St-Roch des Aulnaies], que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires d'école de cette Commission Scolaire est déposé au bureau du centre administratif, où il peut être examiné par les intéressés, pendant quinze jours à compter de cet avis. Durant ce temps tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session spéciale des commissaires qui aura lieu le seizième jour de décembre au lieu ordinaire des séances à vingt heures.

A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ces taxes, au bureau du centre administratif, dans les vingt jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception.

Donné à La Pocatière ce 24ième jour de novembre 1975.

Raymond Caron
 Directeur général
 Commission Scolaire
 de La Pocatière

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR SUPERIEURE

No. 300-05-000196-75

REGINALD NADEAU et ZELIA ROY, Demendeur VS MILE ROY, défendeur

ORDONNANCE
 Il est par les présentes, ordonné (x) défendeur (s) de comparaître personnellement ou par le ministère de son (leurs) procureurs, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montmagny, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la dernière publication du présent ordre dans: le Peuple-Courrier de Montmagny et 2 fois en français dans le Journal Le Peuple-Courrier de Montmagny et 2 fois en anglais dans le Journal Le Peuple-Courrier de Montmagny.
 Prenez avis qu'une copie de bref de la déclaration a été déposée au Greffe à votre intention.
 Bureau du Prothonotaire
 Montmagny, 12 novembre 1975
 (Signé) Gilles Lamontagne
 Prothonotaire S.C.

Vraie Copie
 Gilles Lamontagne
 Prothonotaire S.C.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTMAGNY

SUPERIOR COURT

No. 300-05-000196-75

REGINALD NADEAU and ZELIA ROY Plaintiff VS EMLE ROY, Defendant

ORDER
 It is ordered to the defendant to appear personally or by his (their) advocates, at the Office of the Prothonotary of the Superior Court of the district of Montmagny, this, in one month from the date of the last publication of the present order to wit:
 Twice in French in the Newspaper Le Peuple-Courrier de Montmagny and twice in English in the Newspaper Le Peuple-Courrier de Montmagny.
 Take notice that copy of the writ and declaration have been deposited at the Office of the Prothonotary of the Superior Court for you.
 PROTHONOTARY'S OFFICE
 Montmagny, November 12 th, 1975
 (Signé) Gilles Lamontagne
 Prothonotary S.C.

Vraie Copie
 Gilles Lamontagne
 Prothonotaire S.C.

TARIF DES PETITES ANNONCES

.Pour 15 mots: \$1.75
 .Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
 .Première parution: minimum \$1.75
 .Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

ARTISANAT: lisières de jersey de nylon, uni; sac de 20 livres imprimé; par poche de 50-60 livres. Fil à tisser 2-8 ou 2-16, naturel. La Pocatière: 856-3527 12-11-7fs

ARBRES DE NOEL à vendre, prix défiant compétition, à partir de \$3.00 Tél.: 248-2544 ou 248-3187 19-11-6fs

TRAINEAUX AVEC MANCHONS, 2 grandeurs, avec ou sans charrie, patins pour garçons, peinture 4, et 5, \$5, pour fille, peinture 8, \$10. S'adresser à L. Corriveau 77, 7e rue 248-2536 19-11-7fs

1 PAIRE DE PATINS neufs, Daoust, 225, peinture 8, pour garçon, prix à discuter. **1 PAIRE DE BOTTES** hautes pour la CHASSE. 1 ensemble pour la pluie (Pantalon et coat). Le tout à l'état neuf. 248-1521 19-11-2fs

MONTE CARLO à vendre, 1973, parfaite condition. M. Gilles Corriveau. 248-3231 19-11-2fs

CHALET A VENDRE situé à Rivière des Perdrix, habitable à l'année, meublé. Tél.: après 4 heures 248-4665 19-11-2fs

SECHEUSE au gaz propane à l'état de neuf. Prix à discuter. 354-2382 19-11-2fs

AUTOMOBILE VEGA blanche, neuve, transmission manuelle 1800 milles. Prix \$2600. **MANTEAU ET CAGOULE** à l'état de neuf, modèle récent, grandeur fillette 10-12 ans. Les deux \$20.00, trois paires de SKIS avec fixations \$10.00 et \$20.00 machines à ECRIRE portative Royale état neuf, seulement \$30.00. Informations 248-3383 à l'heure des repas. 12-11-3fs

MOTO NEIGE MOTO SKI Cadet 75, neuf, prix à discuter. 248-3702 19-11-2fs

TERRAIN à vendre avec garage. 248-5986 19-11-2fs

GARDE ROBE portative, fini noyer, avec miroir et tiroirs à l'état de neuf. Prix à discuter 247-5819 19-11-2fs

MAISON NEUVE à vendre à St-Jean Port-Joli, 21, rue Faucher, Construction neuve. Possibilité de logement au sous-sol. S'adresser après 5 heures 598-3590. 19-11-2fs

FORD ECONOLINE 1972, transmission automatique, power steering. 248-4742 le soir 19-11-2fs

CHALET à vendre pour déménager peut faire le déménagement du chalet. 246-3159 ou 354-2423 Le chalet mesure 15 X 20 pieds. 19-11-3fs

CHAPARRAL 1973, 440, propre ou échanger pour tente roulotte. 886-3334 19-11-2fs

MOTEUR de motoneige neuve HIRTH 650-2, 634-2, 493-2, 438-2, 291-2, 7 forces pour souffleur, Paquet Sport Enr. 50, St-Jacques, Montmagny, ouvert tous les soirs. 248-3307 8-10-JNO

MENAGE COMPLET à vendre, usagé de 3 ans 248-1705 12-11-JNO

MOTO NEIGE à vendre, Alouette Super Brute, 440, très bonne condition, prix à discuter. 248-1657 19-11-2fs

MOTO NEIGE MOTO SKI Grand Prix, modèle 634, 1970, en très bonne condition. 598-3616 19-11-3fs

BULLDOZER JOHN DEERE 10-10 4000 heures, mécanique A-1, aussi peaux de rat musqué, tannées et traitées, très bas prix. 248 4793 le soir 19-11-4fs

A LOUER

GARCONNIERE NEUVE à louer, 2 1/2 pièces, tapis, entrée privée. 248-4866 19-11-JNO

LOCAL A LOUER grandeur 21 X 36 1/2 pieds, situé rue St-Pierre 248-3172 24-9-JNO

LOYER 3 1/2 pièces à louer, chauffé, près de l'église de Cap St Ignace. 246-5333 12-11-JNO

LOGEMENT 3 1/2 pièces, meublé à l'Isletville, pour informations 247-3506 après 5 heures ou 598-6271 12-11-3fs

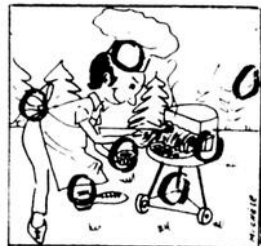
MAGNIFIQUES TERRAINS pour maisons mobiles à louer, 45 X 100 à 45 X 180 avec entrée eau et égout sur bord de la rivière, pommiers sur plusieurs terrains, \$40. par mois toutes taxes incluse. 246-5510 ou 5538 1-10-JNO

GARCONNIERE meublée 2 1/2 pièces, entrée privée, stationnement. 248-1970 26-11-1fs

GARCONNIERE 3 pièces et demi à louer près de la polyvalente et du centre d'achat. Pour information 248-1818 26-11-2fs

GARCONNIERE à louer 248-4687 26-11-1fs

GARCONNIERE A LOUER 2 1/2 pièces 248-3187 26-11-1fs



MAISON MOBILE meublée à louer, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, laveuse-vaisselle, fourneau encastré, entrée laveuse-sècheuse, \$225. par mois, tous services municipaux et taxes inclus. 246-5510 12-11-JNO

GARCONNIERE A LOUER 248-2975 12-11-3fs

GARCONNIERE 1 1/2 pièce à louer, stationnement entrée privée 248-6015 26-11-1fs

LOGEMENT A LOUER 4 1/2 pièces chauffé, 233 Ste Brigitte 248-3418 26-11-2fs

GARCONNIERE à louer avec stationnement Giasson Inc. 52, Ouest, St-Jean Baptiste Montmagny 248-1424 26-11-JNO

BUREAU A LOUER Edifice BCN L'Islet 246-5898 26-11-JNO

LOGEMENTS NEUFS 2 1/2 pièces pour couple âgé, à l'Isletville 246-5898 26-11-JNO

GARCONNIERE à louer 1 1/2 pièce, entrée privée, avec stationnement 248-2754 26-11-1fs

ON DEMANDE

Rivière-Ouelle, dame dans 65 ans et plus pour partager maison et prendre soin d'une dame âgée. Bon chez-soi, rémunération. [418]856-1511 22-10-8fs

SERVEUSES ET CUISINIERS DE RESTAURANT demandées à temps partiel (fin de semaine), expérience préférable. Appelez 248-0612 extension 62 15-10-JNO

PERSONNES AMBITIEUSES demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

Compagnie internationale est à la recherche de **VENDEURS** pour faire la collection et la vente dans les comtés de L'Islet et Kamouraska. Pour rendez-vous communiquez avec A. Harrison 598-3616 19-11-3fs

BONNE DEMANDEE à la semaine pour famille de 4 enfants. Bon salaire. **GARCONNIERE** meublée de 3 pièces fournie comme logement. Après 8 heures le soir 248-5921 26-11-1fs

ON OFFRE

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue, Montmagny, 248-3863 **LES CUISINES CANADIENNES** 8-10-JNO

Dame garderait enfant de 1 à 5 ans, du lundi au vendredi de 8 hrs A.M. à 5 hrs P.M. 248-5956 19-11-2fs

GARDIENNE- Personne de 50 ans irait garder vos enfants ou personnes plus âgés. Prix raisonnable, disponible six soirs par semaine. Tél 248-4587 26-11-Xfs

AVIS

M. Patrick Lévesque de St-Gabriel de Kam., ne se tient pas responsable des dettes contractées par son épouse, Mme Jeanne d'Arc Gagnon.

DEUXIEMES HYPOTHEQUES

Jusqu'à \$10,000 pour:
 • rénover la maison
 • consolider les dettes
 • réaliser des achats importants
Avec un prêt HFC, vous obtenez:
 • de l'argent comptant, immédiatement
 • sans payer ni boni ni frais additionnels
 • et vous pouvez rembourser le solde en tout temps, sans frais supplémentaires.
 Renseignements sur demande.
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE
 124 est rue St-Jean Baptiste Montmagny
 Tél.: 248-2620

CHAMBRE ET PENSION, prendrai couples âgés. pour référence, prière de communiquer à 886-3794 St-Valier 12-11-3fs

NETTOYAGE DE TAPIS "A LA VAPEUR" à partir de seulement 010 le pied, très efficace! 16, de la Rivière Nord, Montmagny Tél. 248-2284 26-3-JNO

Homme offre ses services pour faire **PLAN DE CONSTRUCTION DE MAISON, ENSEIGNES**. Montmagny 248-1055 ou 248-1457 12-11-8fs

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

Bon chez-soi pour personne de tout âge à la Villa Rachel, 91, Est, St-Jean Baptiste 248-1706 10-9-JNO

GARDERAI enfants à la journée, à la semaine ou les soirs, de 0 à 5 ans. 856-1096. 19-11-2fs

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. **SET DE CUISINE**, cabinet de coin, bahut, vaisselier. **LES CUISINES CANADIENNES** 248-3863 12-11-JNO

REPARATION DE MOTO NEIGE **PAQUET SPORT ENR.** 50, rue St Jacques, Montmagny, Ouvert tous les soirs 248-3307 8-10-JNO

BULK TANKS

Refrigerateurs à lait en vrac neufs et usagés de toutes grandeurs de marque "ZERO" de Laval, Muller, garantie à 100% Jacques Thibeault Cap St-Ignace Cte Mont. Tél. 246-3707



MONTREAL TRUST

A VENDRE:

Montmagny, grande maison 3 logements, grand terrain pouvant être divisé MLS

Montmagny, bungalow pierres et bois 6 1/2, 4 chambres, Terrain de 11,000 p.c. MLS

Montmagny, deux maisons jumelées de 7 1/2 pièces possibilité de revenus avec peu d'investissement.

Montmagny, Cottage avec grande cuisine, salle à manger, 7 1/2 pièces, sous-sol fini.

Montmagny, bungalow, cuisine-dinette sous-sol avec 2 logements terrain de 9000 p.c.

Pour vente rapide, bungalow aluminium et stucco, 3 chambres MLS

Vous voulez savoir la valeur marchande de votre propriété? Vous avez un terrain ou une propriété à vendre? Consultez un agent d'Immeubles, sans obligations.

Alain Morin 248-5556



199, rue du Manoir 248-2652

Tous genres de commerces à vendre, hôtel motel - lave-auto garage - magasin de marchandises sèches etc.
 Prop de \$12,000.00 à \$55,000.00 à travers le comté ainsi que chalet et block appartement. Terrains: résidentiel - commercial - pour chalet, finances au complet ou comptant.
 Nous avons une grande demande pour la prop. résidentielle. Prêt hypothécaire en 1ère ou 2ième

Propriété de six chambres, salon, cuisine, salarium, 2 chambres de bain, fini en neuf à l'intérieur, situé à Cap St-Ignace Station.

Terrain à louer pour roulotte au coin de la Rte 20 à St-Pierre.

Terrains commerciaux à vendre, coin de la 20 sur Rte 2 et la desserte à Montmagny.

Grande propriété 5 pièces, avec garage et terrain de 108 X 109 pi., meublée ou non meublée, à l'Islet près de l'église.

Bâtisse pouvant être convertie en logement, possibilité de 4 logements et 9 petits logements avec 2 terrains, façade sur 3 rues, Prix \$18,000.00, à Montmagny.

Garage route Transcanadienne à vendre ou à louer en face du Centre Civique.

Distributeur de la Cadillac des Propriétés Usinées. Venez voir nos modèles de maison et nos prix, vous serez sûrement enchantés.

COURTIERS



7 jours par semaine

Représentant local

JEAN-PAUL PELLETIER

St-Pascal Tél.: 492-6829

ST-PASCAL

Maison familiale, située Blud Hébert, grand terrain. Prix intéressant. St-Pascal.

Commerce de lingerie: genre UNISEX. Bien située, bon prix.

ST-GABRIEL, KAM.

Epicierie licenciée et dépanneur avec logement inclus. A vendre ou à échanger pour ferme de la région.



LA POCATIERE

Epicierie licenciée, avec permis dépanneur. Bon chiffre d'affaire avec logement inclus de 6 pièces. Grand terrain.

NOUS VOULONS VOUS AIDER A PASSER SANS POUSSER

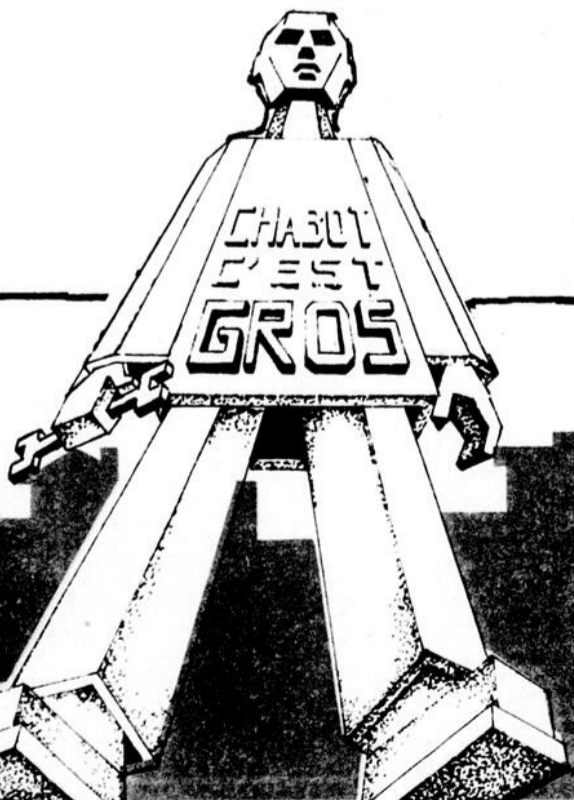


NOUS AVONS DES CENTAINES DE PNEUS MICHELIN, DAYTON (DUNLOP) BF GOODRICH FIRESTONE

EN SPECIAL

[Du 26 novembre au 3 Décembre]

(QUANTITE LIMITEE)



AUTOMOBILES

DUNLOP SILENT TRACTION 700X13
noir Rég.: \$24.50 SPECIAL \$16.95

BF GOODRICH TRAILMAKER D78X13
blanc Rég.: \$27.95 SPECIAL \$21.95

DUNLOP CW-44, nylon, blanc
Rég.: \$29.95 SPECIAL \$19.95

DUNLOP CW-44, Belted blanc,
polyester-fiberglas Rég.: \$29.95 SPECIAL \$22.95

CAMIONS

DUNLOP 1000X20 Triple traction
12ply Rég.: \$189.60 SPECIAL \$139.95

BF GOODRICH TRACTION EXPRESS 8.25X20
Custom 10ply Rég.: \$128.00 SPECIAL \$74.95

DUNLOP 9.00X20 GT Power plus
10ply Rég.: \$196.70 SPECIAL \$124.95

BF GOODRICH 7.00X16 Extra traction
6ply Rég.: \$56.80 SPECIAL \$41.90

 **CHABOT AUTO INC.**
MONTMAGNY QUE.